



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

LICENCE PROFESSIONNELLE

DIPLOMÉS 2007

*Que sont-ils
devenus ?*

ORESB

Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne

REMERCIEMENTS

Nous remercions les correspondants des quatre universités de Bretagne qui ont réalisé l'envoi des questionnaires et la saisie informatique des données. Nous remercions également l'ensemble des diplômés ayant participé à l'enquête.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
CHAPITRE I : PRÉSENTATION DES RÉPONDANTS	7
I. Profil des répondants	8
A. Variable « sexe »	8
B. Age lors de l'obtention de la Licence professionnelle	8
C. Nationalité	9
D. Situation avant d'entrer en Licence professionnelle	9
II. Parcours d'études jusqu'à l'obtention de la Licence professionnelle	10
A. Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur : Baccalauréat ou équivalence	10
B. Diplôme le plus élevé obtenu avant l'entrée en Licence professionnelle	11
C. La formation de Licence professionnelle	11
D. Durée des études universitaires, Licence professionnelle incluse	14
CHAPITRE 2 : DEVENIR DES DIPLÔMÉS	15
I. Situation 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle	16
II. Taux de chômage à 30 mois	17
CHAPITRE 3 : LES POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LA LICENCE PROFESSIONNELLE	19
I. Poursuite d'études en 2007-2008 (N + 1)	22
II. Poursuite d'études en 2008-2009 (N + 2)	23
III. Poursuite d'études en 2009-2010 (N + 3)	24
CHAPITRE 4 : SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI	25
I. Nombre d'emplois occupés depuis l'obtention de la Licence professionnelle	26
II. Modalités d'insertion professionnelle	27
A. Temps de latence du premier emploi	27
B. Modalités d'accès à l'emploi	29
III. Caractéristiques de l'emploi	31
A. Nature du contrat de travail	31
B. Durée du temps de travail	33
C. Catégories socioprofessionnelles (CSP)	35
D. Salaire net mensuel	37

IV. Lieu d'exercice de l'emploi	40
A. Localisation de l'emploi.....	40
B. Taille du site où l'emploi est exercé	43
C. Type de structure.....	43
D. Domaine d'activité de l'employeur	45
V. Encadrement d'une équipe	46
VI. Perspectives professionnelles	47
VII. Regard sur l'emploi exercé.....	49
A. Adéquation entre le salaire et le niveau de qualification	49
B. Adéquation entre l'emploi exercé et la spécialité de Licence professionnelle	49
C. Liens entre la Licence professionnelle et l'emploi actuel	50
CHAPITRE 5 : LA RECHERCHE D'EMPLOI	51
I. Durée de la recherche d'emploi.....	52
II. Domaine de la recherche d'emploi.....	52
III. Localisation de la recherche d'emploi	53
IV. Organismes d'aide à l'emploi.....	53
CONCLUSION	55
ZOOM SUR LA VARIABLE « SEXE »	57
ANNEXE : Schéma relatif aux poursuites d'études	61
GLOSSAIRE	63

INTRODUCTION

Dans l'organisation LMD, la Licence professionnelle constitue la voie professionnelle du cursus L. Les premières promotions de Licence professionnelle ont vu le jour à la rentrée 2000.

Cette étude, pilotée par la Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'Insertion Professionnelle (DGESIP), porte sur la promotion 2006-2007 de Licence professionnelle.

Ces derniers ont été interrogés en décembre 2009 sur leur situation 30 mois après l'obtention du diplôme de Licence professionnelle.

Rappelons que l'ORESB a précédemment publié quatre études concernant les diplômés 2003, 2004, 2005 et 2006 de Licence professionnelle^[1].

Chacune des quatre universités de Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2) a procédé à l'envoi des questionnaires en décembre 2009. Elles ont effectué des relances (postales et téléphoniques) et la saisie informatique des questionnaires. Les données régionales de cette étude ont été ensuite analysées par l'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESB).

Cette étude pour la région Bretagne porte sur 75 spécialités de Licence professionnelle. 1881 diplômés ont été interrogés. 1343 d'entre eux ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponses de 71%. Sur le plan national, le taux de réponses est de 55%, soit 10805 répondants.

D'un point de vue méthodologique, les résultats présentés portent uniquement sur la population répondante (71%). Ce rapport comprend une étude globale et des fiches par secteur professionnel^[2].

L'analyse permet de dégager 5 grands thèmes :

- la présentation des diplômés (leur profil et leurs parcours d'études) (I),
- leur situation 30 mois après l'obtention de leur diplôme (II),
- les poursuites d'études après l'obtention de la Licence professionnelle (III),
- la situation professionnelle des diplômés en emploi au moment de l'enquête (IV),
- la recherche d'emploi (V).

[1] Pour en savoir plus, vous pouvez consulter ces études sur le site <http://www.ueb.eu/Theme/observatoire/>.

[2] Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a réalisé une classification par secteurs professionnels. Afin de permettre une meilleure lisibilité de l'analyse, les 75 Licences professionnelles bretonnes sont ainsi réparties en 12 secteurs professionnels.

Chapitre I

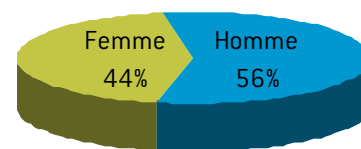
PRÉSENTATION DES RÉPONDANTS

I // PROFIL DES RÉPONDANTS

A. VARIABLE SEXE

La population répondante est en majorité masculine : **56% d'hommes** et **44% de femmes**. La répartition est identique dans la population interrogée.

Ce taux est équivalent à celui observé sur le plan national.



B. ÂGE LORS DE L'OBTENTION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

77% des répondants avaient moins de 24 ans lors de l'obtention de la Licence professionnelle.

Parmi eux, 9% avaient moins de 21 ans.

19% étaient âgés de 24 à 39 ans.

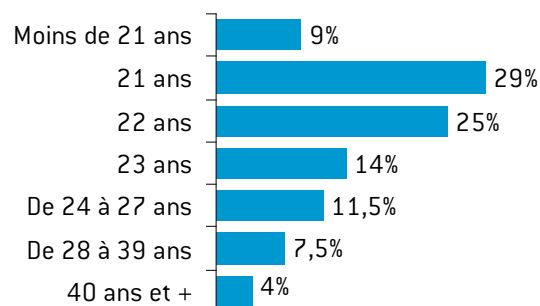
4% avaient au moins 40 ans.

Le plus jeune était âgé de 20 ans.

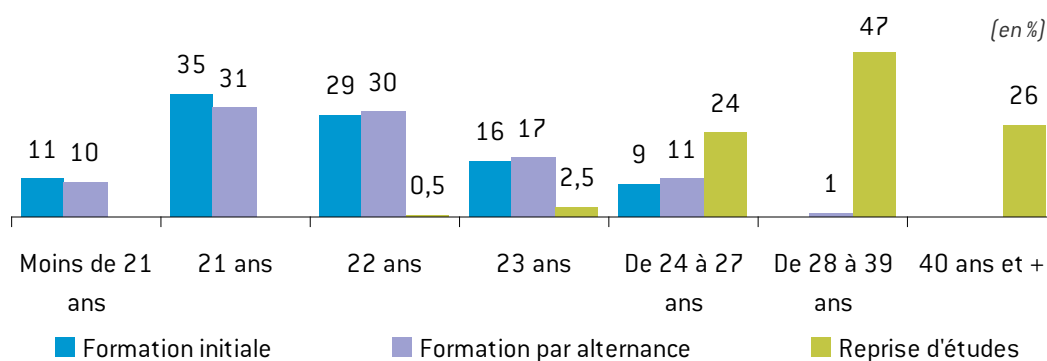
Le plus âgé avait 58 ans.

L'âge médian est de 22 ans.

L'âge moyen est de 24 ans.



→ On observe d'importantes disparités selon le régime d'inscription en Licence professionnelle.



91% des diplômés inscrits en formation initiale avaient moins de 24 ans à l'obtention de la Licence professionnelle.

Leur âge médian est de 22 ans.

88% des diplômés inscrits en formation par alternance avaient moins de 24 ans à l'obtention de la Licence professionnelle.

Leur âge médian est de 22 ans.

97% des diplômés en « reprise d'études » étaient âgés de plus de 23 ans. Leur âge médian est de 33 ans.

C. NATIONALITÉ

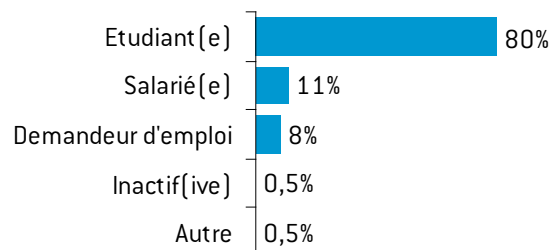
La quasi-totalité des répondants (98%) est de nationalité française. Ce taux est équivalent à celui observé sur le plan national.

Seuls 23 individus sont de nationalité étrangère. Notons que 13 d'entre eux sont de nationalité marocaine et ont suivi la Licence professionnelle « Commerce et distribution » dispensée à l'UBS.

D. SITUATION AVANT D'ENTRER EN LICENCE PROFESSIONNELLE

Avant d'entrer en Licence professionnelle, 80% des répondants étaient étudiants.

19% étaient présents sur le marché de l'emploi : 11% exerçaient un emploi et 8% en recherchaient un.



II // PARCOURS D'ÉTUDES JUSQU'À L'OBTENTION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

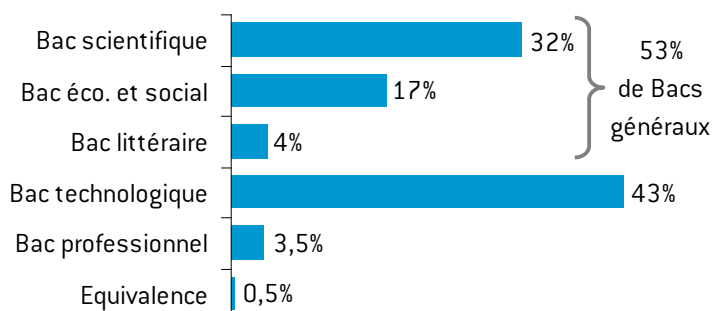
A. DIPLÔME D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : BACCALAURÉAT OU ÉQUIVALENCE⁽³⁾

1. Série du Bac

53% sont titulaires d'un **Bac général**. Ce taux est identique à celui observé sur le plan national.

La filière scientifique est la plus représentée avec 32% des diplômés. Elle est suivie par la filière économique et sociale (17%).

43% sont titulaires d'un **Bac technologique**. Il s'agit principalement de diplômés possédant un Bac STI (23%) ou un Bac STT (13%).

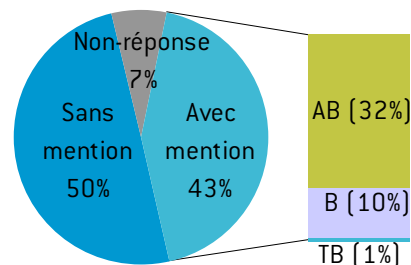


2. Mention au Bac

43% des répondants ont obtenu leur Bac avec mention (41,5% sur le plan national).

32% ont obtenu la mention « Assez bien » et 10% la mention « Bien ».

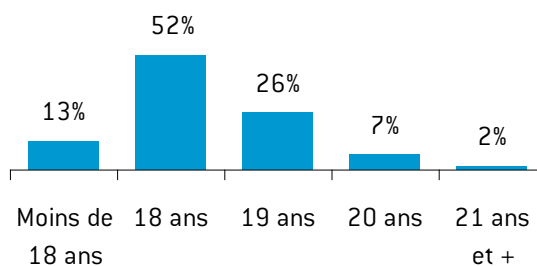
Toutefois, le taux de non-réponse étant relativement élevé, il convient de lire ces résultats avec précaution.



3. Âge au Bac

65% ont obtenu leur Bac sans aucun retard (18 ans ou moins) dont 13% avec au moins un an d'avance. Ce taux est supérieur à celui observé sur le plan national (61%).

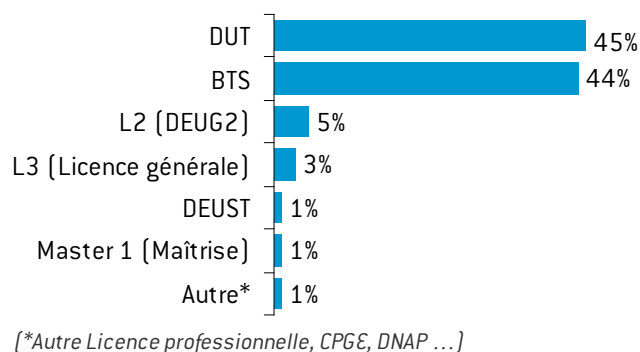
26% ont eu besoin d'une année supplémentaire et ont validé leurs études secondaires à 19 ans.



⁽³⁾ Afin de ne pas biaiser les résultats, nous avons exclu de cette partie les diplômés en reprise d'études (17% de la population globale) dont le parcours est relativement atypique. Cette partie concerne donc uniquement les diplômés inscrits en Licence professionnelle au titre de la formation initiale ou en alternance.

B. DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU AVANT L'ENTRÉE EN LICENCE PROFESSIONNELLE^[4]

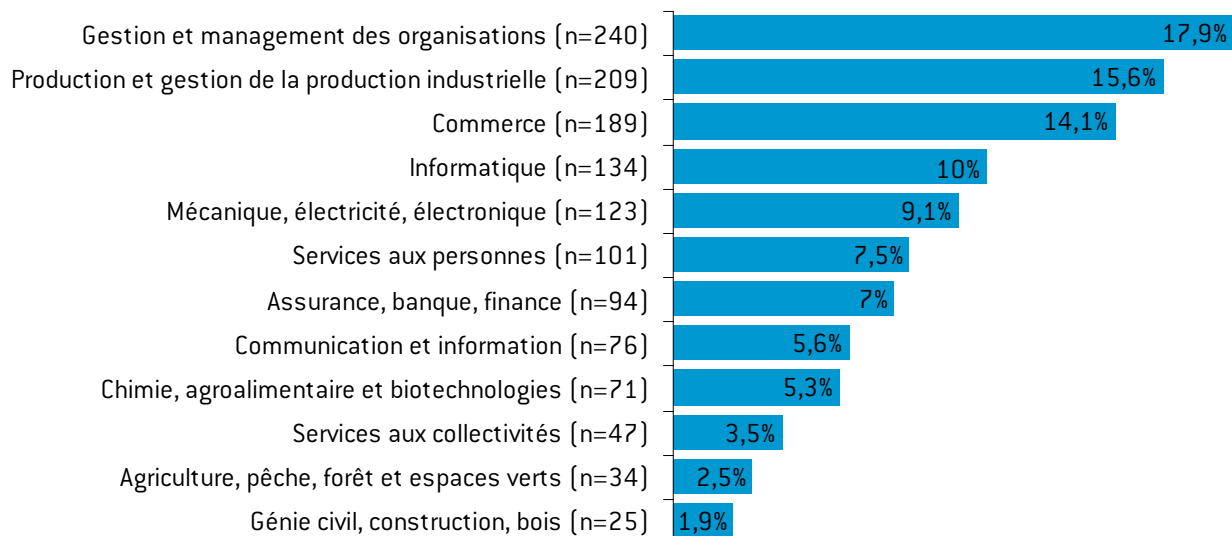
Avant d'entrer en Licence professionnelle, **89%** des diplômés avaient obtenu un **diplôme Bac + 2 professionnalisant** : un DUT (45%) ou un BTS (44%). Sur le plan national, ce taux était de 85%. Seuls 5% des diplômés sont entrés en Licence professionnelle après une 2^{ème} année de Licence. 3% étaient déjà titulaires d'une Licence générale.



C. LA FORMATION DE LICENCE PROFESSIONNELLE^[5]

1. Classement des Licences professionnelles en secteurs professionnels

Le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur a classé les Licences professionnelles en 12 secteurs professionnels^[6]. Dans cette promotion, tous les secteurs sont représentés.



Près de la moitié de l'effectif se concentre dans les 3 secteurs professionnels suivants :

- « Gestion et management des organisations » : 240 individus soit 17,9% des répondants,
- « Production et gestion de la production industrielle » : 209 individus (15,6%),
- « Commerce » : 189 individus (14,1%).

À l'inverse, les 3 secteurs suivants comptent moins de 50 individus :

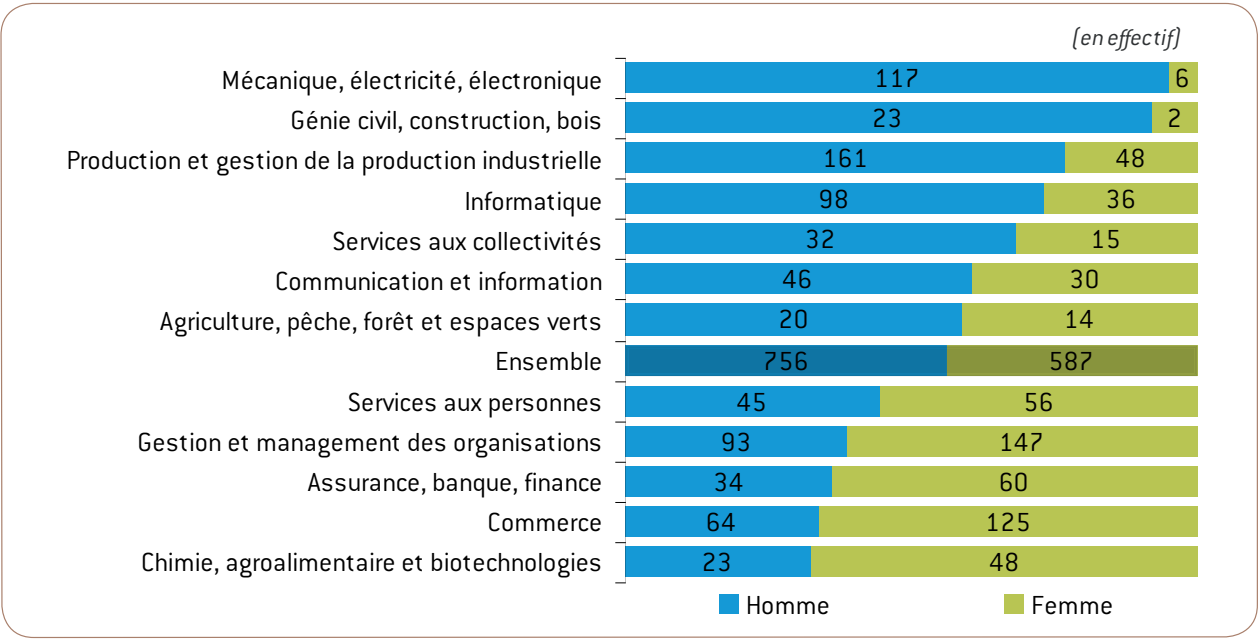
- « Services aux collectivités » : 47 individus (3,5%),
- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » : 34 individus (2,5%),
- « Génie civil, construction, bois » : 25 individus (1,9%).

[4] Cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en Licence professionnelle au titre de la formation initiale ou de la formation par alternance.

[5] Cette partie concerne l'ensemble des répondants.

[6] Nous avons réalisé une fiche pour chaque secteur professionnel. Y sont présentés les intitulés de Licence professionnelle ainsi que les principaux résultats de l'étude pour chaque secteur.

→ La répartition homme-femme varie très fortement en fonction des secteurs professionnels.



Plus de 7 diplômés sur 10 sont des hommes dans les secteurs professionnels suivants :

- « Mécanique, électricité, électronique » [95%],
- « Génie civil, construction, bois » [92%],
- « Production et gestion de la production industrielle » [77%],
- « Informatique » [73%].

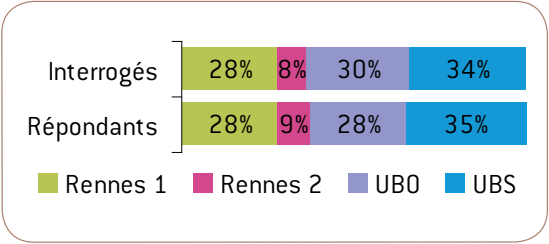
En revanche, les femmes sont majoritaires dans les 5 secteurs suivants :

- « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies » [68%],
- « Commerce » [66%],
- « Assurance, banque, finance » [64%],
- « Gestion et management des organisations » [61%],
- « Service aux personnes » [55%].

2. Établissement de formation de la Licence professionnelle

35% des répondants ont suivi leur Licence professionnelle à l'UBS, 28% à l'UBO, 28% à l'Université de Rennes 1 et 9% à l'Université Rennes 2.

Ces résultats sont relativement similaires à ceux observés sur l'ensemble des diplômés interrogés.

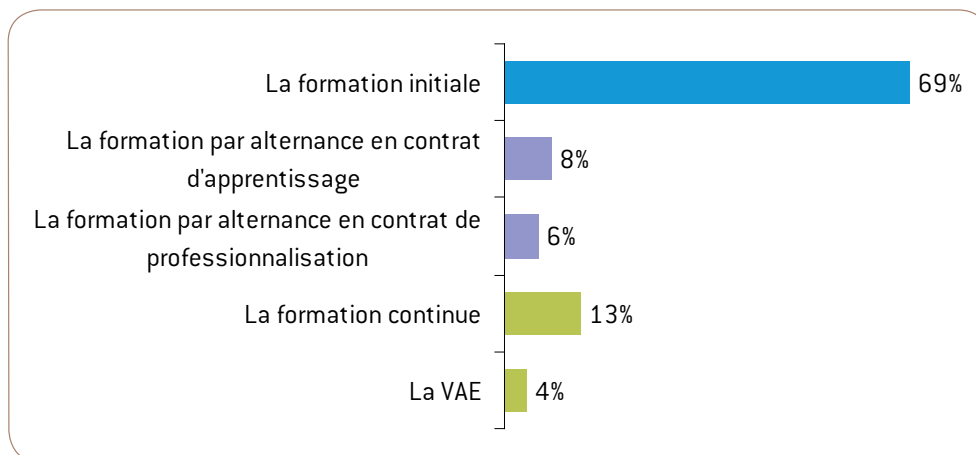


3. Régime d'inscription en Licence professionnelle

69% des répondants ont suivi leur Licence professionnelle au titre de la formation initiale.

La formation par alternance concerne 14% des diplômés.

17% ont suivi la Licence professionnelle dans le cadre d'une reprise d'études : 13% étaient inscrits en formation continue et 4% ont obtenu leur diplôme par le biais de la VAE.



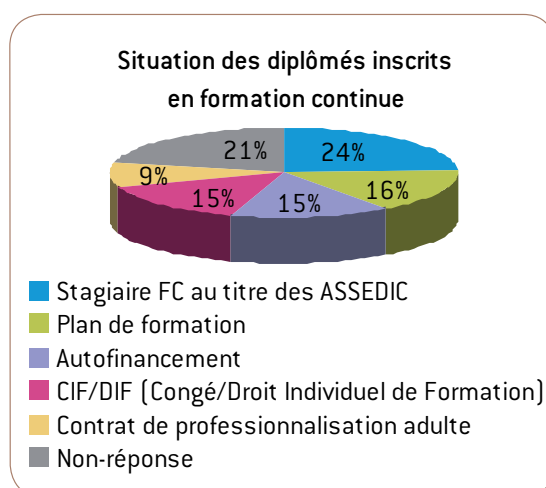
Pour 24% des diplômés inscrits en formation continue, la formation de Licence professionnelle a été financée par le biais des ASSEDIC [nouvellement Pôle emploi].

16% ont bénéficié d'un plan de formation.

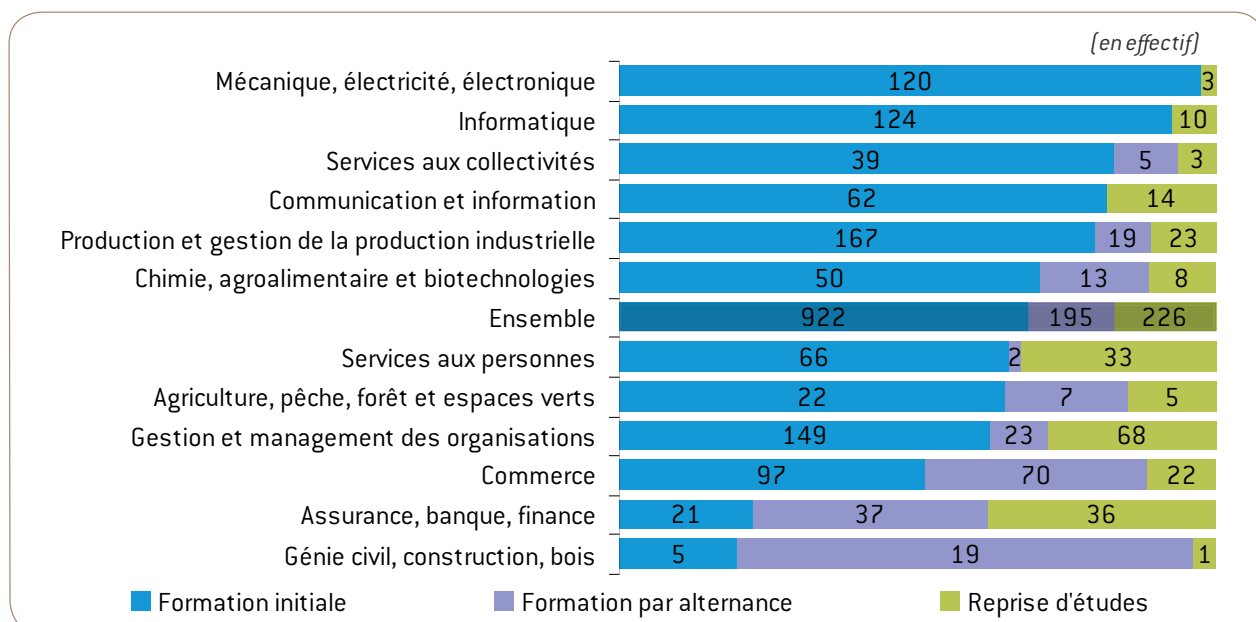
15% des diplômés ont auto-financé leur formation de Licence professionnelle.

15% des formations ont été prises en charge dans le cadre d'un Droit ou d'un Congé Individuel de Formation.

Toutefois, le taux de non-réponse étant élevé, ces résultats sont donnés uniquement à titre d'information.



→ Le régime d'inscription varie fortement en fonction des secteurs professionnels.



L'inscription en formation initiale est majoritaire, à l'exception des secteurs :

- « Assurance, banque, finance » (22,5%),
- « Génie civil, construction, bois » (20%).

Les formations en alternance se sont développées par rapport à la promotion 2006. Alors que pour les diplômés de la promotion précédente, seuls 6 secteurs étaient concernés, la formation en alternance est présente dans 9 secteurs professionnels pour les diplômés 2007. Dans les secteurs suivants, le taux d'inscription en formation en alternance est très nettement supérieur à la moyenne :

- « Génie civil, construction, bois » (76%),
- « Assurance, banque, finance » (39,5%),
- « Commerce » (37%).

3 domaines se distinguent par leur taux élevé d'inscription en reprise d'études :

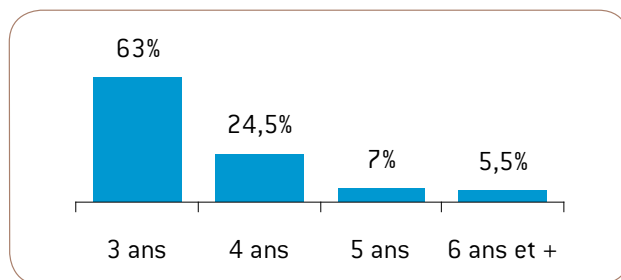
- « Assurance, banque, finance » (38%),
- « Services aux personnes » (33%),
- « Gestion et management des organisations » (28%).

4. Bourses

Un quart des diplômés a perçu une bourse pendant la formation de Licence professionnelle (24,5% sur le plan national). Il s'agit d'une bourse sur critères sociaux pour 23% d'entre eux. L'attribution de la bourse est basée sur d'autres critères pour 2% des boursiers.

D. DURÉE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES, LICENCE PROFESSIONNELLE INCLUSE⁽⁷⁾

63% ont obtenu leur Licence professionnelle 3 ans après le Baccalauréat. 24,5% ont eu besoin d'une année d'études supplémentaire.



(7) Cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en formation initiale ou en formation par alternance.

Chapitre II

DEVENIR DES DIPLÔMÉS

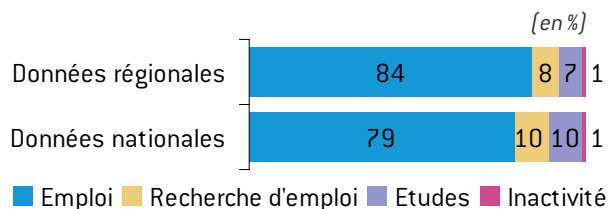
I // SITUATION 30 MOIS APRÈS L'OBTENTION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

30 mois après l'obtention de leur diplôme, **84% des diplômés** (1131 individus) exercent une **activité professionnelle**^[8] (79% sur le plan national).

Le **taux d'insertion** s'élève à **91%**.

8% (107 individus) sont à la recherche d'un emploi.

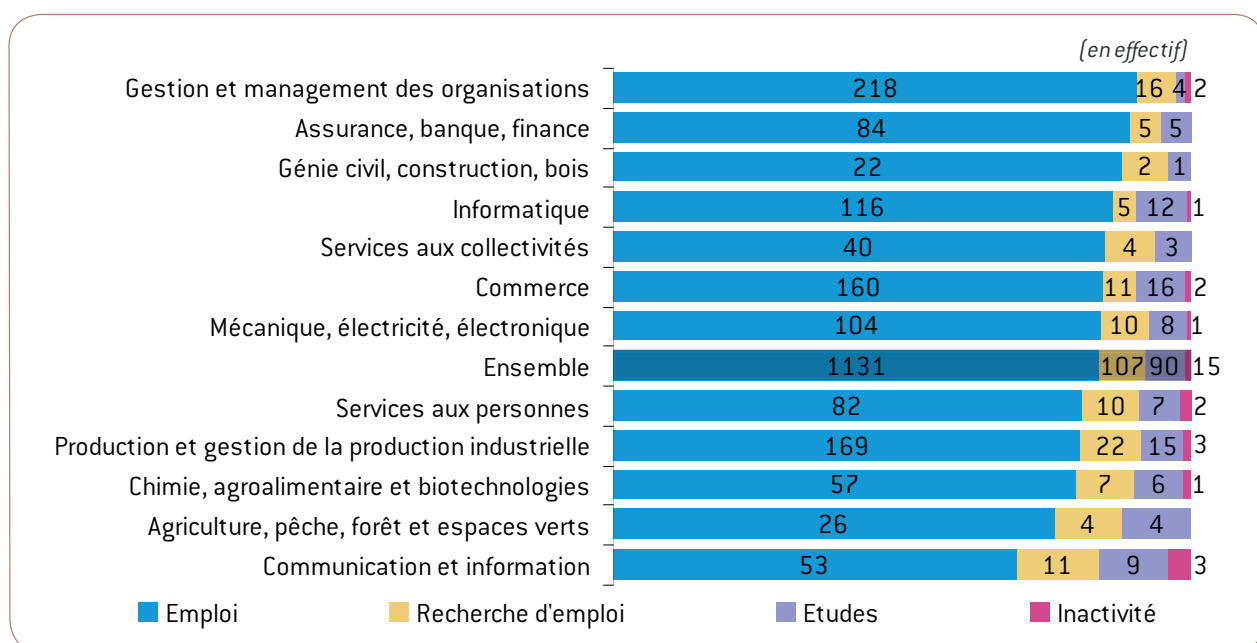
7% (90 individus) poursuivent des études^[9], dont 2% en alternance.



→ Le taux d'emploi est nettement inférieur à celui observé dans la promotion 2006 (87%).

→ Chez les individus n'ayant pas poursuivi d'études après la Licence professionnelle, le taux d'insertion atteint 93% (contre 92% sur le plan national).

→ La situation à 30 mois diffère en fonction des secteurs professionnels. Toutefois, les effectifs étant faibles dans plusieurs secteurs professionnels, ces résultats sont donnés uniquement à titre d'information.



Dans les 3 secteurs suivants, le taux d'emploi est supérieur à 87% :

- « Gestion et management des organisations » (91%),
- « Assurance, banque, finance » (89%),
- « Génie civil, construction, bois » (88%).

En revanche, il est inférieur à 80% dans les secteurs « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » (76,5%) et « Communication et information » (70%).

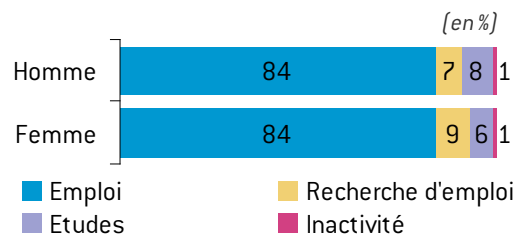
[8] Parmi eux, 4 diplômés poursuivent également des études mais l'emploi exercé correspond à leur activité principale.

[9] 18 d'entre eux exercent un emploi en complément de leurs études mais leurs études constituent leur activité principale. Parmi eux, 15 individus ont suivi la Licence professionnelle par alternance.

→ Le taux d'emploi est identique chez les hommes et les femmes (84%).

Le taux d'insertion atteint 92% pour les hommes contre 90,5% pour les femmes.

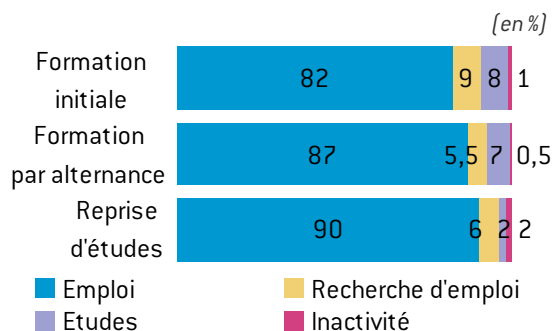
Les hommes sont légèrement plus nombreux à poursuivre des études (8% contre 6% des femmes).



→ Le taux d'emploi est plus faible chez les diplômés inscrits en formation initiale.

En effet, ils sont 82% à exercer un emploi contre 87% chez les diplômés ayant opté pour l'alternance et 90% pour ceux en reprise d'études.

Le taux de diplômés en recherche d'emploi est nettement plus élevé pour les diplômés inscrits en formation initiale (9%).

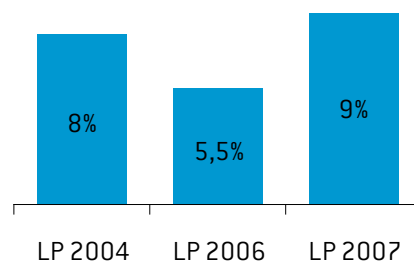


II // TAUX DE CHÔMAGE⁽¹⁰⁾ À 30 MOIS

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, le **taux de chômage** s'élève à **9%**.

Sur le graphique suivant présentant l'évolution du taux de chômage entre les promotions 2004, 2006 et 2007⁽¹¹⁾, on observe deux phases :

- Une 1^{ère} phase au cours de laquelle le taux de chômage a diminué de 31% entre les promotions 2004 et 2006,
- Une 2^{nde} phase pendant laquelle on assiste à une forte progression du taux de chômage (+ 64%). Cette augmentation est à mettre en corrélation avec la crise économique dont les prémices sont apparues dès mai 2008⁽¹²⁾.



→ Il est plus élevé chez les femmes : 9,5% contre 8% chez les hommes.

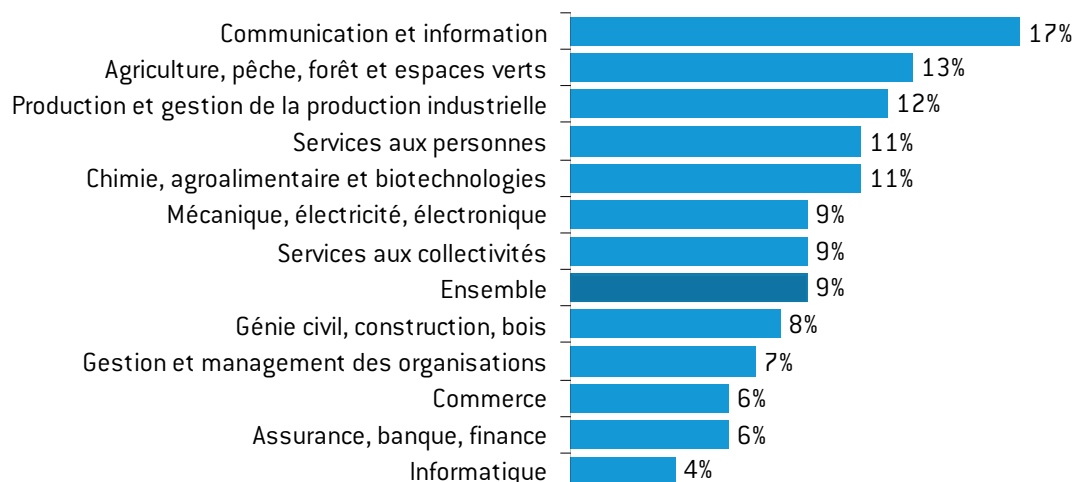
→ Il atteint 7% pour les diplômés n'ayant poursuivi aucune étude après la Licence professionnelle (contre 8% sur le plan national).

[10] Taux de chômage = nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

[11] Nous ne pouvons pas effectuer de comparaison avec la promotion 2005 car l'étude concernant les diplômés de 2005 de Licence professionnelle porte uniquement sur 3 universités. En effet, l'Université de Bretagne Sud n'avait pas participé à cette étude nationale.

[12] Selon une étude réalisée par le service Etudes, Statistiques et Evaluation de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) Bretagne.

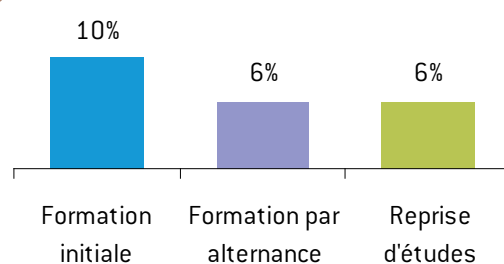
→ Le taux de chômage varie en fonction des secteurs professionnels.



Le plus faible est observé dans le secteur « Informatique » (4%), le plus élevé concerne les diplômés du secteur « Communication et information » (17%).

→ On observe des disparités selon le régime d'inscription en Licence professionnelle.

Le taux de chômage s'élève à 10% chez les diplômés issus de la formation initiale. Il atteint 6% pour les individus ayant suivi leur formation par alternance et 6% pour ceux ayant repris des études.



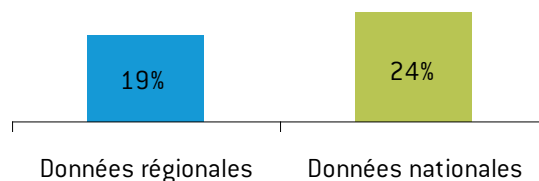
Chapitre III

LES POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LA LICENCE PROFESSIONNELLE

19% des diplômés (254 individus) **ont poursuivi des études après la Licence professionnelle** (contre 24% sur le plan national).

Le taux de poursuite d'études est plus élevé par rapport à la promotion 2006 (15%).

Taux de poursuite d'études après la Licence pro.

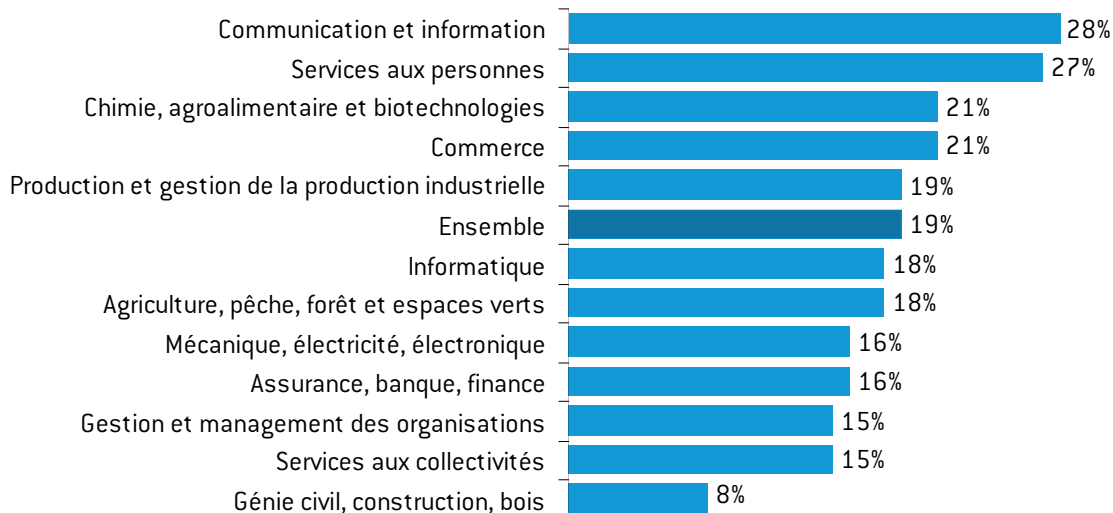


→ On n'observe pas de disparité entre les hommes et les femmes.

→ Le taux de poursuite d'études varie selon la variable « régime d'inscription en Licence professionnelle ». En effet, 21% des diplômés issus de formation initiale ont suivi au moins une année d'études après l'obtention de la Licence professionnelle. Le taux de poursuite d'études est plus faible chez les diplômés ayant opté pour une formation en alternance (16%) et chez les individus ayant repris leurs études (15%).

→ On observe d'importantes disparités en fonction des secteurs professionnels. Le taux de poursuite d'études est compris entre 8 et 28%.

Taux de poursuite d'études après la Licence pro.



Les domaines où le taux de poursuite d'études est le plus élevé sont :

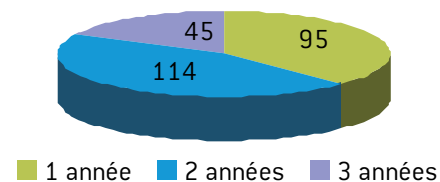
- « Communication et information » (28%),
- « Services aux personnes » (27%).

Le taux de poursuite d'études est nettement plus faible dans le secteur « Génie civil, construction, bois » (8%).

Sur les 254 individus ayant poursuivi des études après la Licence professionnelle :

- 95 individus (37%) ont suivi une seule année d'études (l'année N + 1, N + 2 ou N + 3).
- 114 (45%) ont poursuivi 2 années (N + 1 et N + 2 ou N + 1 et N + 3 ou N + 2 et N + 3).
- 45 (18%) ont suivi 3 ans d'études (de N + 1 à N + 3).

Nombre d'années d'études poursuivies après la Licence pro. (en effectif)

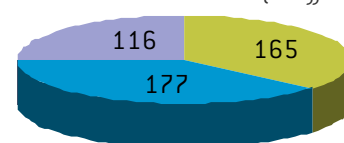


165 individus ont poursuivi des études en 2007-2008 (N + 1), c'est-à-dire l'année suivant l'obtention de la Licence professionnelle.

177 individus ont poursuivi des études en 2008-2009 (N + 2).

En 2009-2010 (N + 3), le nombre de diplômés en poursuite d'études est plus faible (116 individus).

Répartition des individus par année d'études *(en effectif)*



■ N + 1 (2007-2008)

■ N + 2 (2008-2009)

■ N + 3 (2009-2010)

(total supérieur à 254 car plusieurs réponses possibles)

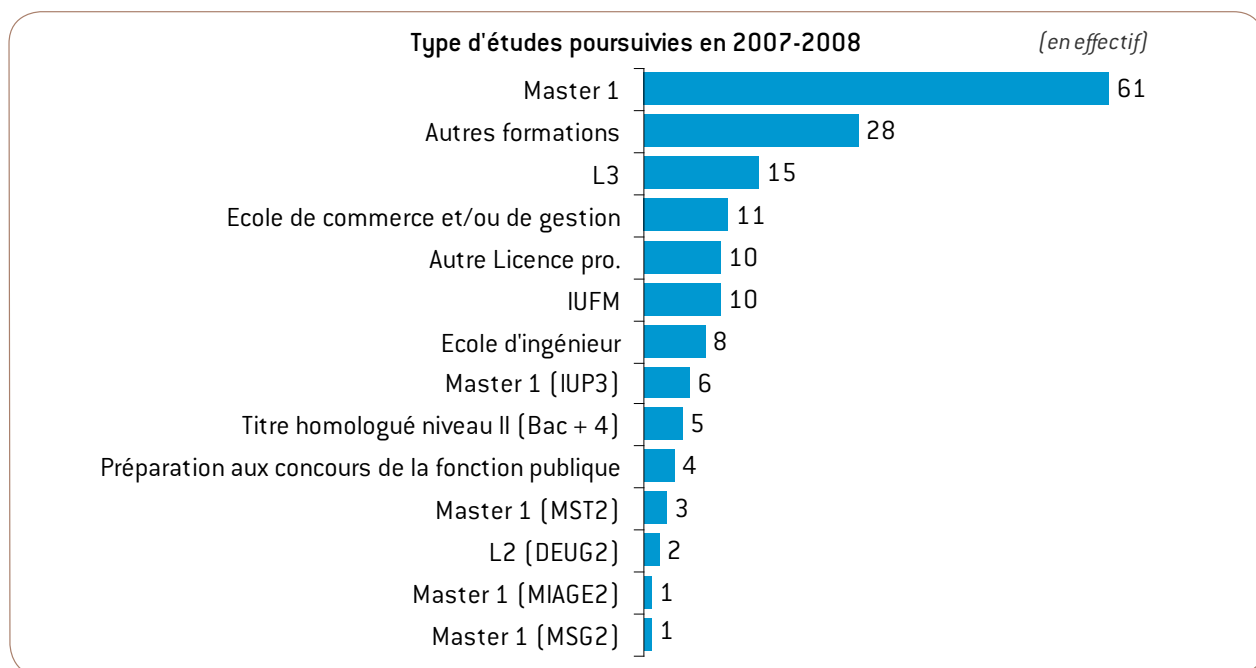
Le tableau ci-dessous propose un récapitulatif des poursuites d'études en fonction des éventuelles interruptions d'études.

Poursuite d'études immédiatement après l'obtention de la Licence pro.	Pendant 1 an : en 2007-2008 (N + 1) : 39 individus
	Pendant 2 ans : de 2007 à 2009 (N + 1 et N + 2) : 77 individus
	Pendant 3 ans : 2007 à 2010 (N + 1, N + 2 et N + 3) : 45 individus
	Pendant 2 ans avec une interruption d'études en 2008-2009 (N + 1 et N + 3) : 4 individus
Reprise d'études après 1 an d'interruption d'études	Pendant 1 an : en 2008-2009 (N + 2) : 22 individus
	Pendant 2 ans : de 2008 à 2010 (N + 2 et N + 3) : 33 individus
Reprise d'études après 2 ans d'interruption d'études	Pendant 1 an : en 2009-2010 (N + 3) : 34 individus

Vous retrouverez en annexe un schéma présentant les différents types de poursuite d'études.

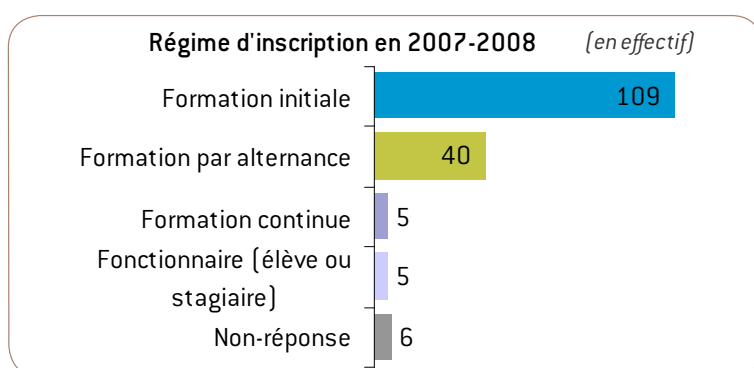
I // POURSUITE D'ÉTUDES EN 2007-2008 (N + 1)

Parmi les 165 individus ayant poursuivi des études l'année suivant l'obtention de la Licence professionnelle, 72 ont poursuivi en Master 1 dont 61 en Master 1 « classique ».

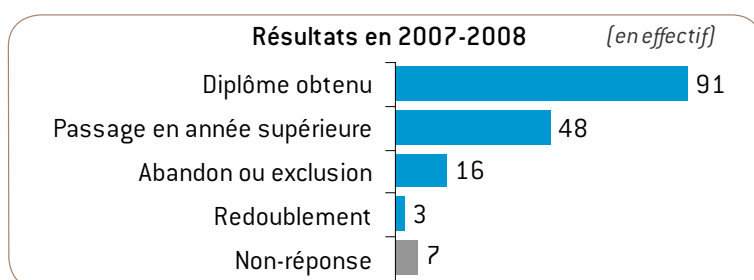


109 individus [66%] étaient inscrits en formation initiale.

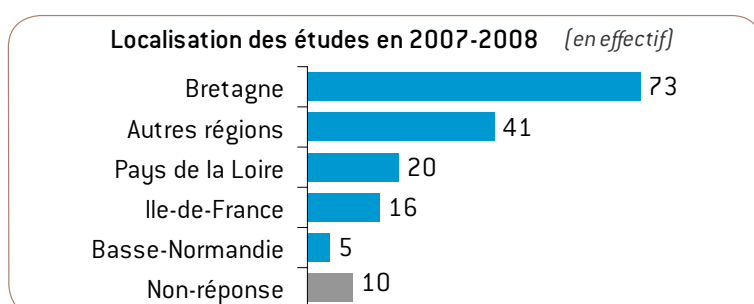
40 étudiants [24%] ont opté pour une formation en alternance^[13].



139 étudiants [84%] ont validé leur année d'études.



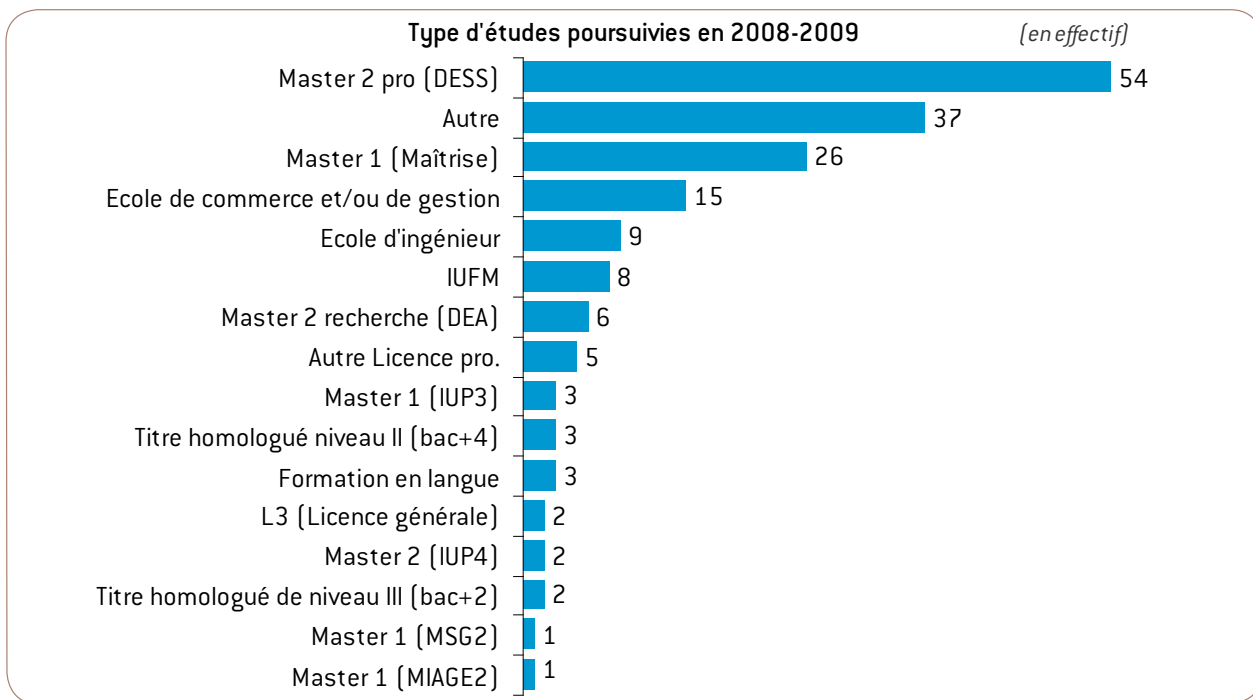
73 individus ont poursuivi leurs études en Bretagne [44%].



[13] Parmi eux, 23 ont signé un contrat de professionnalisation et 17 un contrat d'apprentissage.

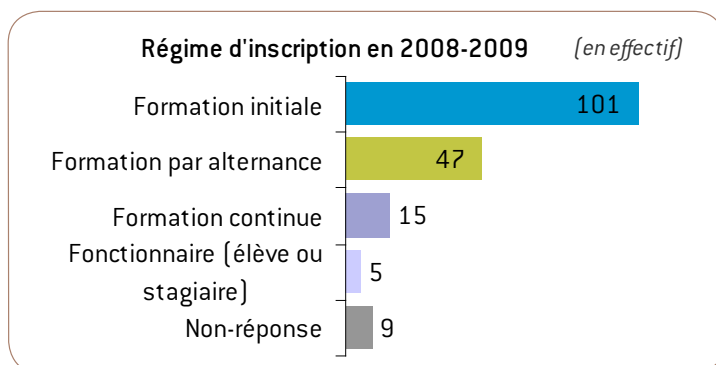
II // POURSUITE D'ÉTUDES EN 2008-2009 (N + 2)

Parmi les diplômés en poursuite d'études la 2^{ème} année suivant l'obtention de la Licence professionnelle (177 individus), 62 ont poursuivi en 2^{ème} année de Master (dont 54 en Master 2 professionnel).

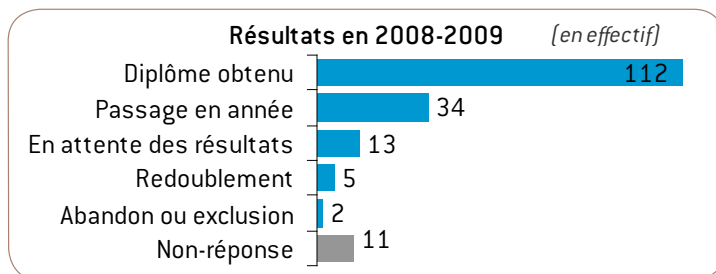


101 individus (57%) étaient inscrits en formation initiale.

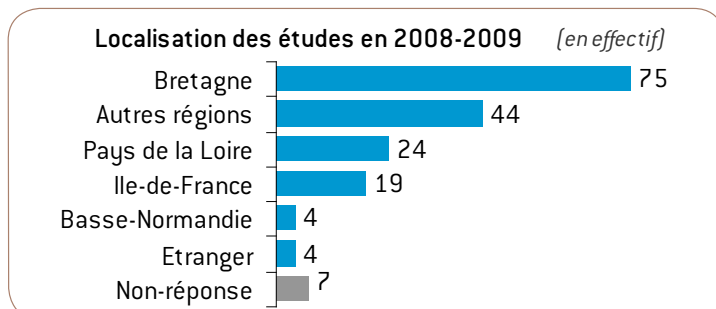
47 étudiants (27%) ont opté pour une formation en alternance^[14].



13 individus ne connaissaient pas leurs résultats à cette formation (7%) au moment de l'enquête. Les résultats sont donc donnés uniquement à titre d'information. Notons tout de même qu'au moment de l'enquête, 146 individus avaient validé leur formation (82%).



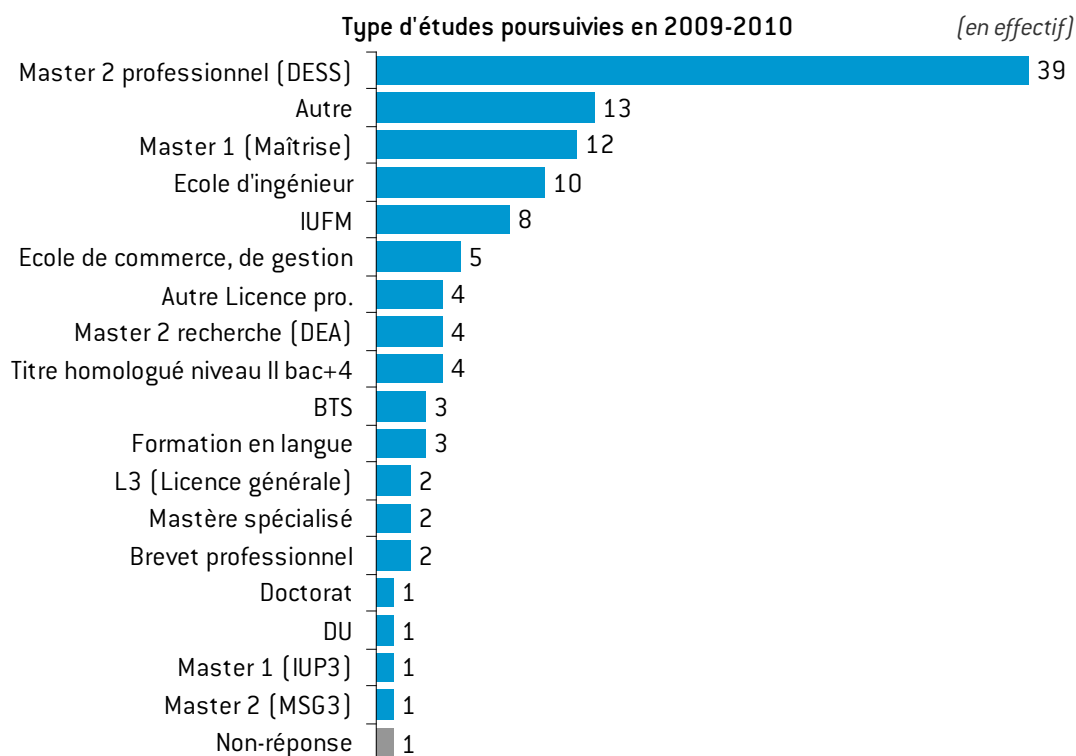
75 individus (42%) étaient inscrits dans un établissement de formation breton.



[14] Parmi eux, 26 ont signé un contrat d'apprentissage et 21 un contrat de professionnalisation.

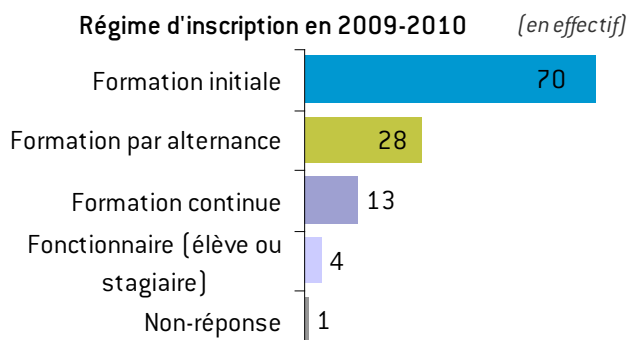
III // POURSUITE D'ÉTUDES EN 2009-2010 (N + 3)

Parmi les diplômés en poursuite d'études la 2^{ème} année suivant l'obtention de la Licence professionnelle (116 individus), 44 ont poursuivi en 2^{ème} année de Master (dont 39 en Master 2 professionnel).

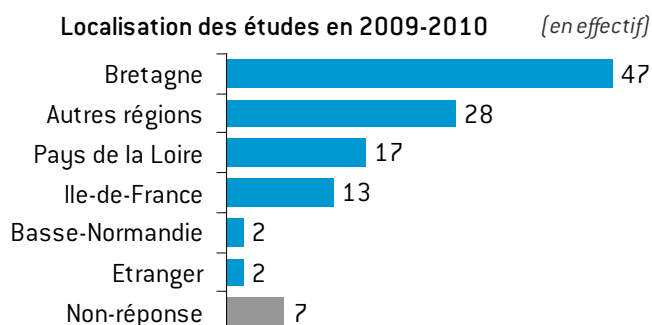


70 individus (60%) sont inscrits en formation initiale.

28 étudiants (24%) ont opté pour une formation en alternance^[15].



47 individus étudient en Bretagne (41%).



[15] Parmi eux, 19 ont signé un contrat d'apprentissage et 9 un contrat de professionnalisation.

Chapitre IV

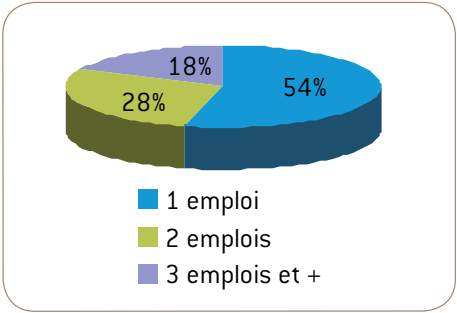
SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI

Les informations traitées dans cette partie portent sur les diplômés exerçant un emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle (1131 individus, soit 84% de notre effectif global).

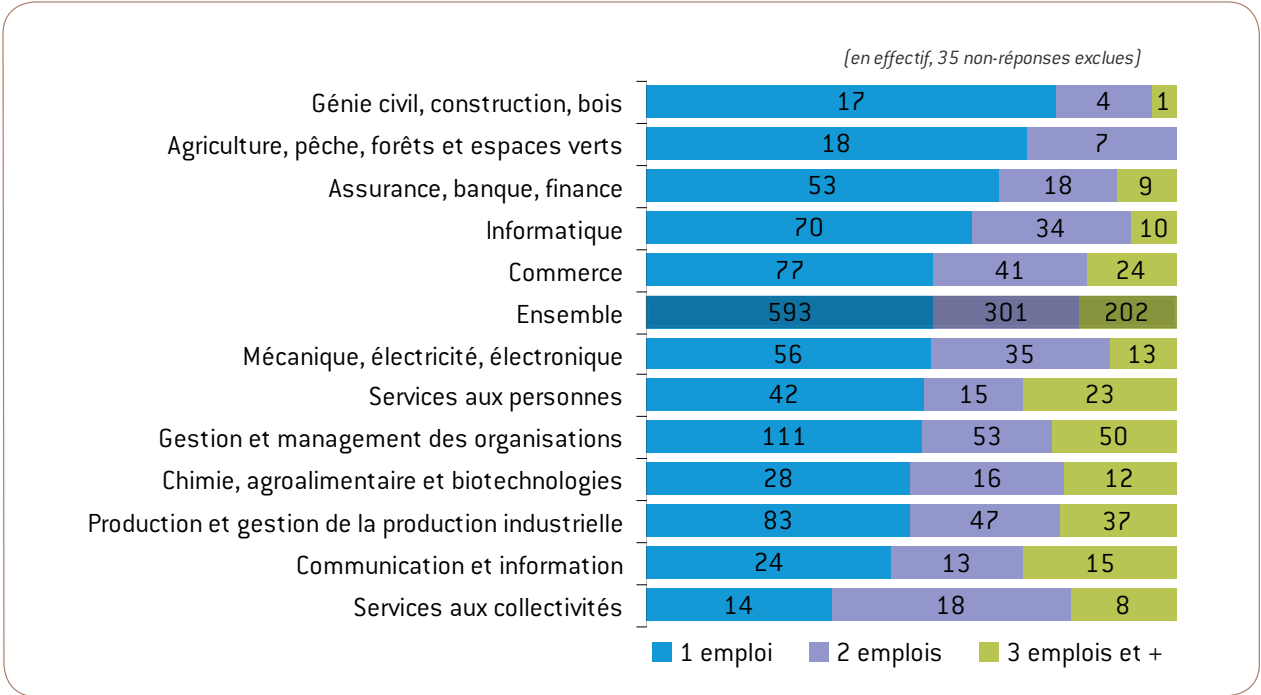
I // NOMBRE D'EMPLOIS OCCUPÉS DEPUIS L'OBTENTION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

54% des diplômés ont occupé **un seul emploi** depuis l'obtention de la Licence professionnelle (57% sur le plan national).

→ Ce taux est plus élevé que pour les diplômés 2006 (48%).



→ Le nombre d'emplois exercés depuis l'obtention de la Licence professionnelle varie en fonction des secteurs de formation.



Dans les 4 secteurs suivants, au moins 6 diplômés sur 10 exercent toujours leur 1^{er} emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle :

- « Génie civil, construction, bois » (77%),
- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » (72%),
- « Assurance, banque, finance » (66%),
- « Informatique » (61%).

Les jeunes diplômés les plus mobiles ont suivi une Licence professionnelle dans les secteurs suivants :

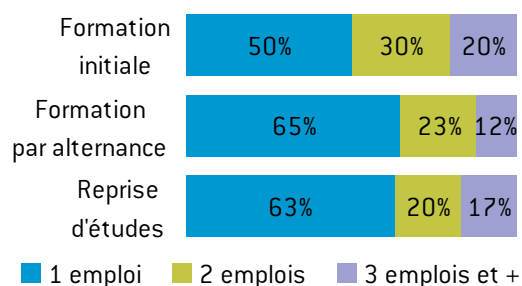
- « Services aux collectivités » (65% occupent au moins leur 2^{ème} emploi),
- « Communication et information » (54%).

→ Une mobilité plus faible chez les diplômés inscrits en alternance et ceux en reprise d'études...

Depuis l'obtention de la Licence professionnelle, 63% des individus en reprise d'études n'ont pas changé d'emploi.

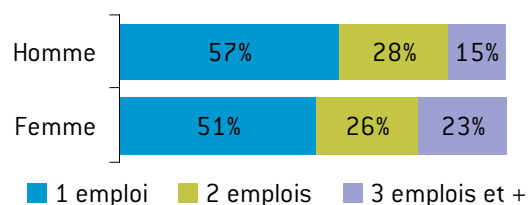
Ce taux est également élevé chez les diplômés ayant fait le choix de l'alternance puisque 65% d'entre eux exercent toujours leur 1^{er} emploi. Notons que parmi ces derniers, 51% ont obtenu ce 1^{er} emploi grâce aux contacts établis pendant la Licence professionnelle (stages, contrats salariés...).

En revanche, la moitié des diplômés inscrits en formation initiale exercent au moins leur 2^{ème} emploi.



→ Une mobilité plus importante chez les femmes...

49% des femmes n'occupent plus leur 1^{er} emploi au moment de l'enquête (43% pour les hommes). Notons que 23% des femmes exercent au moins leur 3^{ème} emploi (15% pour les hommes).



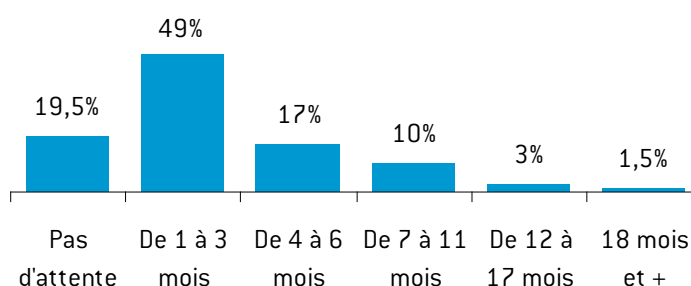
II // MODALITÉS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

A. TEMPS DE LATENCE DU PREMIER EMPLOI^[16]

La durée d'accès au 1^{er} emploi est calculée uniquement pour les diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après l'obtention de la Licence professionnelle.

Nous avons exclu de ce calcul sur le temps de latence du 1^{er} emploi les individus qui travaillaient avant la formation de Licence professionnelle et qui ont conservé cet emploi après l'obtention du diplôme.

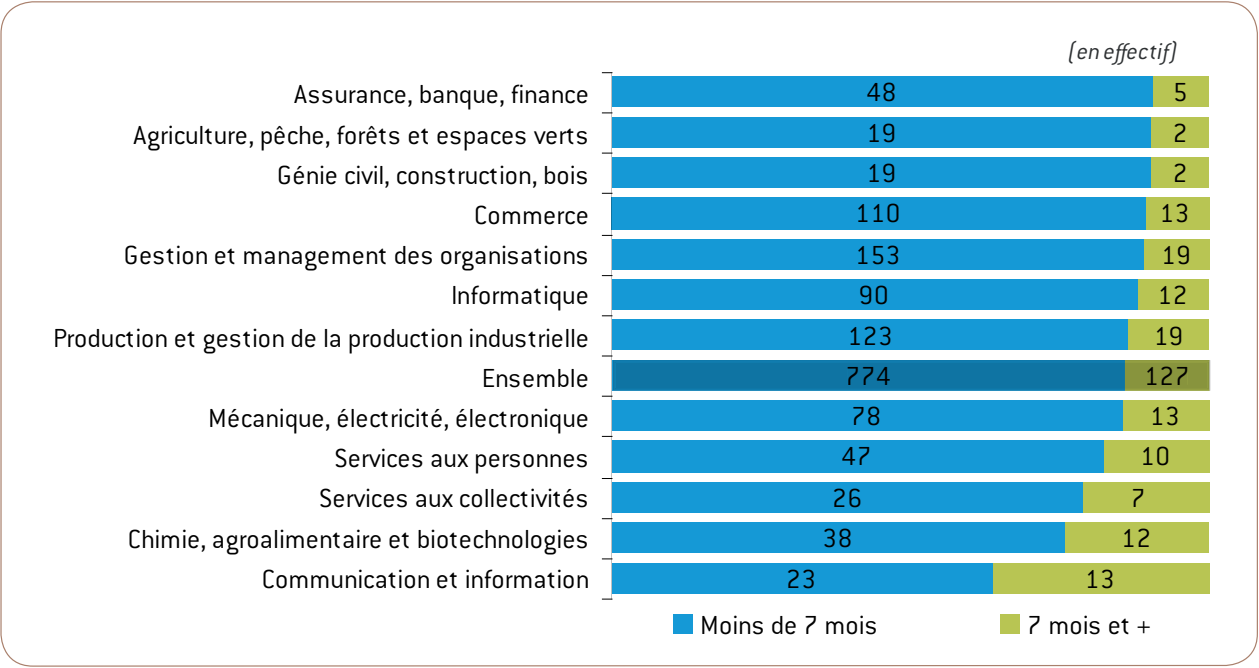
68,5% des diplômés ont trouvé leur **1^{er} emploi dans les 3 mois** qui ont suivi l'obtention de la Licence professionnelle^[17].



[16] Le temps de latence équivaut à la différence entre la date d'obtention de la Licence professionnelle et la date de recrutement.

[17] 31% d'entre eux ont accédé à leur 1^{er} emploi suite aux contacts obtenus pendant la Licence professionnelle (stage, contrat salarié...).

→ Des disparités s'observent entre les secteurs professionnels. Toutefois, les effectifs étant faibles dans plusieurs secteurs, les résultats suivants sont présentés uniquement à titre d'information.

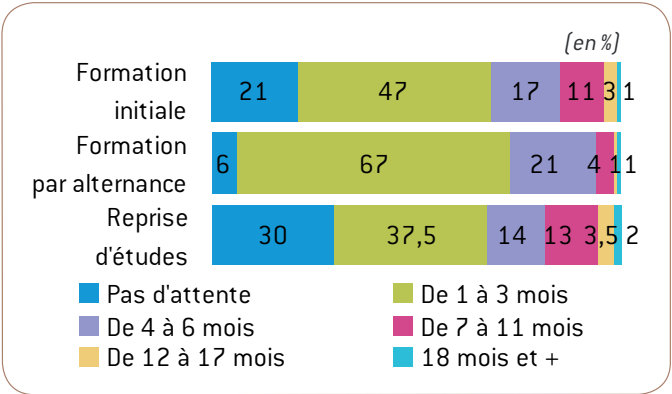


Ainsi, dans les secteurs « Assurance, banque, finance », « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts », et « Génie civil, construction, bois », au moins 9 diplômés sur 10 ont trouvé leur 1^{er} emploi dans les 6 mois qui ont suivi l'obtention de la Licence professionnelle.

À l'inverse, dans le secteur « Communication et information », près d'un tiers des diplômés ont accédé à leur 1^{er} emploi plus de 6 mois après l'obtention de la Licence professionnelle.

→ Le temps d'accès au 1^{er} emploi est plus court pour les diplômés issus de la formation en alternance.

En effet, 94% d'entre eux l'ont trouvé dans les 6 mois suivant l'obtention de la Licence professionnelle contre 85% pour les diplômés issus de la formation initiale et 81,5% pour ceux en reprise d'études. Notons tout de même que le taux de diplômés ayant obtenu leur 1^{er} emploi dès la sortie de la Licence professionnelle est nettement moins élevé chez les diplômés ayant choisi une formation en alternance (6%).



B. MODALITÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI

Les **contacts établis pendant la Licence professionnelle** (20%) et l'**envoi de candidatures spontanées** (16,9%) sont les principaux moyens d'accéder à l'emploi exercé à 30 mois. Arrivent ensuite les **annonces via des sites Internet d'emploi** (13%) et les **relations personnelles** (11,8%).

Notons également le faible taux de diplômés ayant trouvé leur emploi grâce à Pôle emploi ou l'APEC (5%).

Modalités d'accès à l'emploi exercé à 30 mois	
Grâce aux contacts pendant la Licence pro. (stages, contrats salariés...)	20%
Suite à une candidature spontanée	16,9%
Grâce aux annonces via des sites Internet d'emploi	13%
Grâce à des relations personnelles	11,8%
Autre*	7,8%
Grâce aux petites annonces dans la presse	7%
Suite à une mission d'intérim	5,8%
Par le Pôle Emploi	4,7%
Suite au dépôt de votre CV sur Internet	4,4%
Suite à un concours de la fonction publique	2,9%
Contacté par l'entreprise	2,3%
Grâce à la rubrique recrutement de sites Internet d'entreprise	1,8%
Suite à la création de votre entreprise	1,3%
Par l'APEC	0,3%
Total *principalement à la suite d'un emploi dans la structure, contacts pendant les autres formations, centre de gestion...	100%

Le tableau ci-dessous présente les modalités d'accès à l'emploi exercé en décembre 2009, selon qu'il s'agisse ou non du 1^{er} emploi ou des emplois suivants.

	Il s'agit du 1 ^{er} emploi	Il ne s'agit pas du 1 ^{er} emploi
Grâce aux contacts pendant la Licence pro. (stages, contrats salariés...)	29,1%	9,5%
Suite à une candidature spontanée	16,5%	17,3%
Grâce aux annonces via des sites Internet d'emploi	10,9%	15,3%
Autre	8,3%	7%
Grâce à des relations personnelles	9,3%	14,6%
Grâce aux petites annonces dans la presse	7,7%	6,3%
Par le Pôle Emploi	4,1%	5,5%
Suite à une mission d'intérim	3,6%	8,3%
Suite au dépôt de votre CV sur Internet	3,2%	5,8%
Suite à un concours de la fonction publique	2,9%	3%
Contacté par l'entreprise	1,8%	3%
Suite à la création de votre entreprise	1,2%	1,4%
Grâce à la rubrique recrutement de sites Internet d'entreprise	1,1%	2,6%
Par l'APEC	0,3%	0,4%
Total	100%	100%

- Concernant le 1^{er} emploi : les contacts établis pendant la Licence professionnelle (29,1%), l'envoi d'une candidature spontanée (16,5%), les annonces via les sites Internet d'emploi (10,9%) sont les principaux moyens d'accès au 1^{er} poste.

- Pour les emplois suivants : l'envoi de candidatures spontanées (17,3%), les annonces via les sites Internet d'emploi (15,3%) arrivent en tête des moyens d'accès à l'emploi. Arrivent ensuite les relations personnelles (14,6%).

→ Les modalités d'accès à l'emploi exercé à 30 mois varient selon le régime d'inscription.

	Formation initiale	Formation par alternance	Reprise d'études
Grâce aux contacts pendant la Licence pro. (stages, contrats salariés...)	18,3%	36,2%	12,2%
Suite à une candidature spontanée	16,5%	14,9%	20,4%
Grâce aux annonces via des sites Internet d'emploi	15,4%	9%	6,1%
Grâce à des relations personnelles	12%	10,6%	11,7%
Grâce aux petites annonces dans la presse	8,5%	2,1%	5,1%
Autre	7%	2,1%	16,8%
Suite à une mission d'intérim	6,1%	6,9%	3,6%
Par le Pôle Emploi	5%	3,2%	4,6%
Suite au dépôt de votre CV sur Internet	3,6%	9,6%	3,1%
Contacté par l'entreprise	2,8%		2,6%
Suite à un concours de la fonction publique	2,2%	1,1%	7,7%
Grâce à la rubrique recrutement de sites Internet d'entreprise	1,4%	4,3%	1%
Suite à la création de votre entreprise	0,7%		5,1%
Par l'APEC	0,5%		
Total	100%	100%	100%

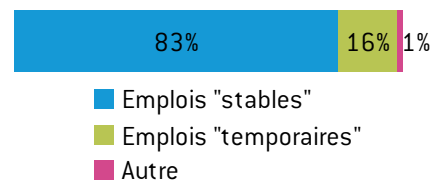
- Pour les diplômés inscrits en formation initiale, les contacts établis pendant la Licence professionnelle (18,3%), l'envoi d'une candidature spontanée (16,5%) et les annonces publiées sur les sites Internet d'emploi (15,4%) arrivent en tête des moyens utilisés.
- Pour les diplômés issus de la formation en alternance, les contacts établis pendant la Licence professionnelle (36,2%) ont permis à plus d'un tiers des diplômés de décrocher l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du diplôme. Arrive ensuite l'envoi d'une candidature spontanée (14,9%).
- 20,4% des diplômés inscrits en Licence professionnelle dans le cadre de la reprise d'études ont trouvé leur emploi grâce à l'envoi de candidatures spontanées. 16,8% ont accédé à leur emploi par le biais d'un autre moyen : il s'agit majoritairement d'individus ayant évolué au sein de leur établissement.

III // CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

A. NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

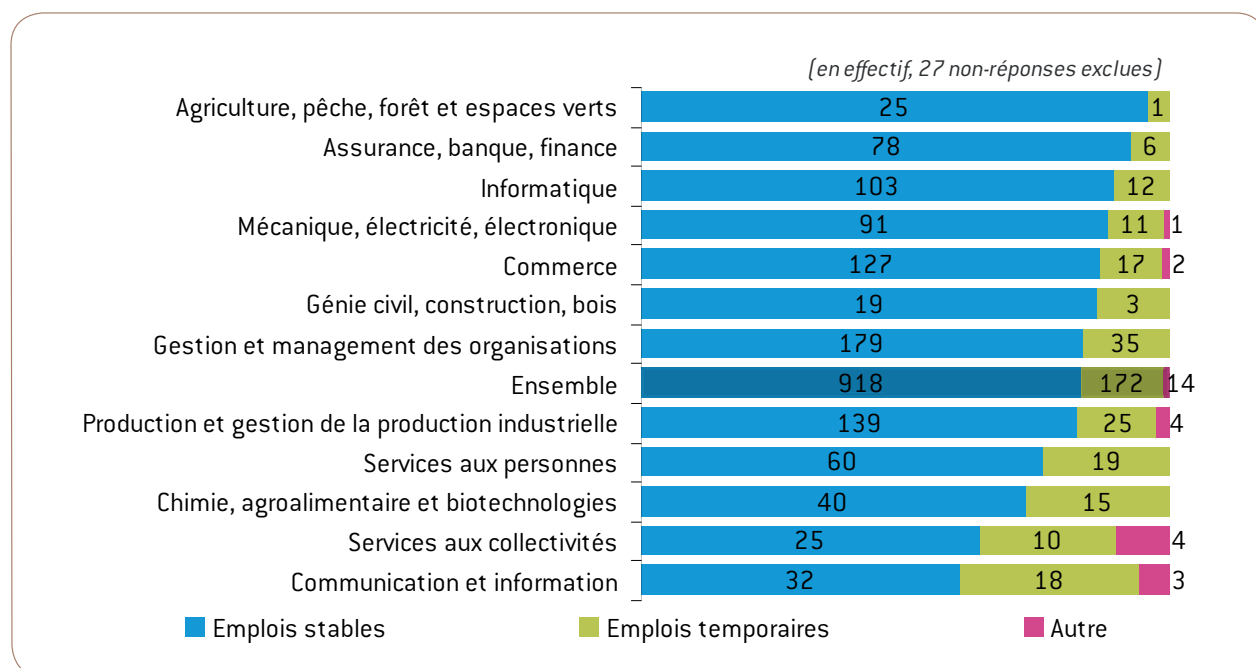
83% des diplômés occupent un **emploi « stable »**^[18] : 75% sont en CDI, 6% sont titulaires de la fonction publique et 2% sont indépendants.

16% ont signé un **contrat « temporaire »**^[19]. Il s'agit principalement de CDD (13%) ou d'intérim (2%).



→ Le taux d'emplois « stables » s'élève à 83% pour les diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après l'obtention de la Licence professionnelle. Ce taux est identique à la moyenne nationale.

→ La nature du contrat de travail diffère nettement en fonction des secteurs professionnels.



Dans les 3 domaines suivants, au moins 9 diplômés sur 10 occupent un emploi « stable » :

- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » (96%),
- « Assurance, banque, finance » (93%),
- « Informatique » (90%).

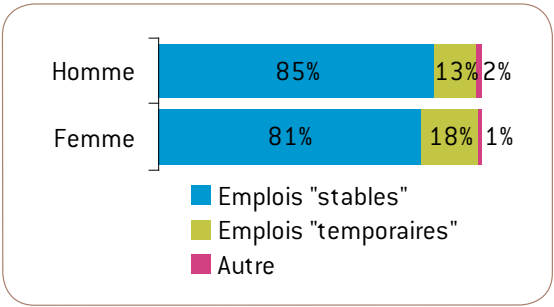
À l'inverse, les emplois « temporaires » concernent plus d'1 diplômé sur 5 dans les domaines suivants :

- « Communication et Information » (34%),
- « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies » (27%),
- « Services aux collectivités » (26%),
- « Services aux personnes » (24%).

[18] Sont considérés comme emplois « stables » les emplois en « CDI », les emplois de « Titulaire de la fonction publique » ainsi que les emplois d'« indépendants ».

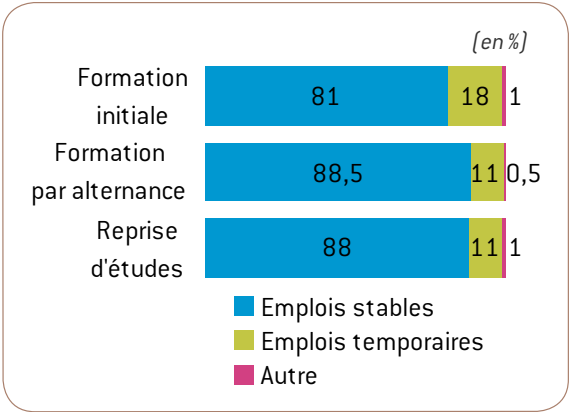
[19] Sont considérés comme emplois « temporaires » les emplois en « CDD », de « Contractuel de la fonction publique » et les emplois « intérimaires ».

→ La part des emplois « temporaires » est plus élevée chez les femmes : 18% contre 13% chez les hommes.



→ On relève des disparités en fonction du régime d'inscription.

Le taux d'emplois « stables » le plus faible est observé chez les diplômés inscrits en formation initiale : 81% contre 88,5% pour les diplômés ayant choisi l'alternance et 88% pour les diplômés en reprise d'études.



→ Le tableau ci-dessous présente le type de contrat de travail en fonction des 2 groupes de diplômés suivants :

- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (54%),
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi (46%). Figurent dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de leur 1^{er} emploi et de l'emploi exercé 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle.

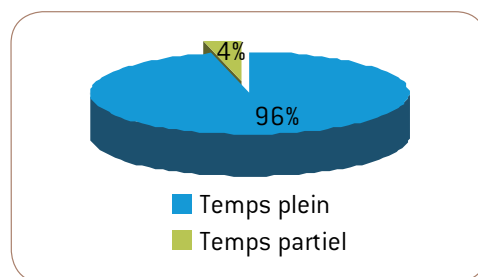
	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi à 30 mois	Evolution
Emploi « stable »	91,5%	30%	73%	↗ (+143%)
Emploi « temporaire »	8%	69%	25%	↘ (-64%)
Autre	0,5%	1%	2%	↗ (+100%)
Total	100%	100%	100%	

Parmi les diplômés ayant changé d'emploi, le taux d'emplois « stables » a fortement progressé, passant de 30% pour le 1^{er} emploi à 73% pour l'emploi en décembre 2009. Toutefois, leur taux d'emplois « stables » à 30 mois reste inférieur à celui observé chez les diplômés ayant conservé leur 1^{er} emploi.

B. DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

96% des diplômés travaillent à **temps complet** (95% sur le plan national).

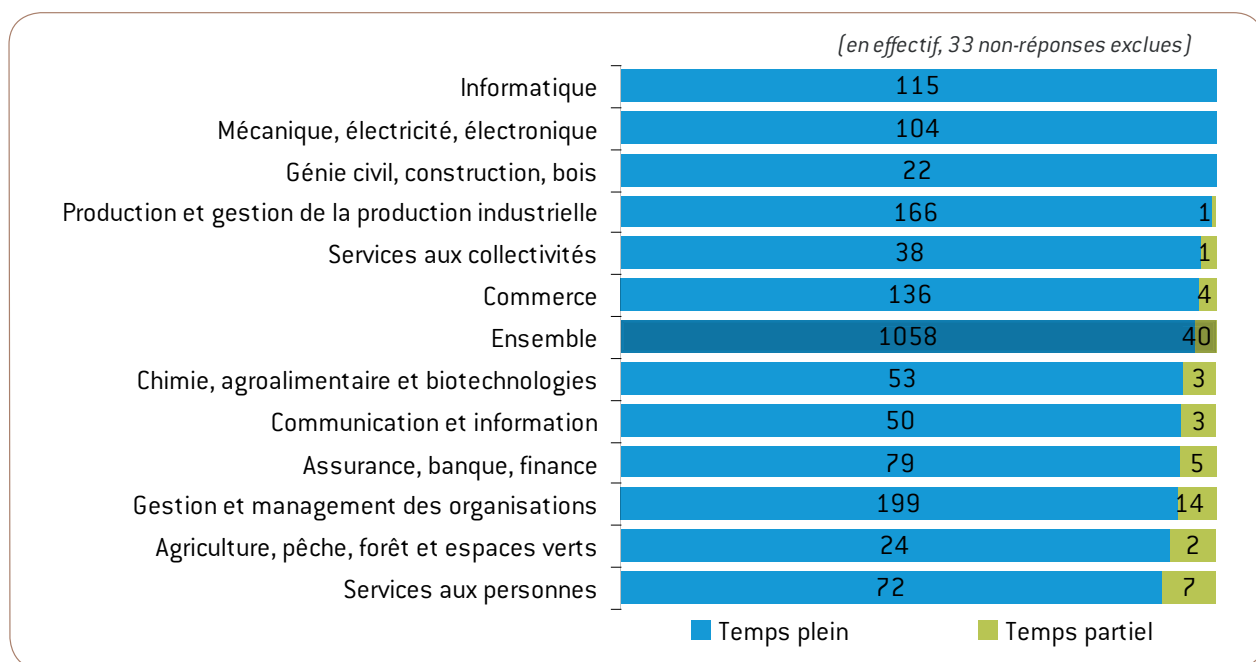
4% ont un contrat à **temps partiel** (40 individus).



La quotité médiane hebdomadaire correspond à 75%. Les emplois à temps partiel se répartissent de la façon suivante :

- Inférieur à 50 % : 6 individus,
- Egal à 50% : 5 individus,
- Supérieur à 50 % : 25 individus,
- Non-réponse : 4 individus.

→ La durée du temps de travail varie en fonction des secteurs professionnels.



Dans les domaines « Informatique », « Mécanique, électricité, électronique », « Génie civil, construction, bois », tous les diplômés travaillent à temps complet.

À l'inverse, le taux d'emploi à temps partiel le plus élevé se situe dans les secteurs suivants :

- « Services aux personnes » [9%],
- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » [8%],
- « Gestion et management des organisations » [7%].

→ La durée du temps de travail diffère selon la variable « sexe ».

En effet, seuls 1% des hommes travaillent à temps partiel. Pour les femmes, ce taux s'élève à 7%.

Sur l'ensemble des emplois à temps partiel, 82,5% sont exercés par une femme.

→ On observe des disparités en fonction du régime d'inscription en Licence professionnelle.

2% des diplômés inscrits en formation initiale et 3% des diplômés ayant opté pour l'alternance travaillent à temps partiel. Ce taux atteint 11% chez les diplômés ayant repris des études.

→ Le tableau ci-dessous présente la durée du temps de travail en fonction des 2 groupes de diplômés suivants :

- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (54%),
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi (46%). Figurent dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de leur 1^{er} emploi et de l'emploi exercé 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle.

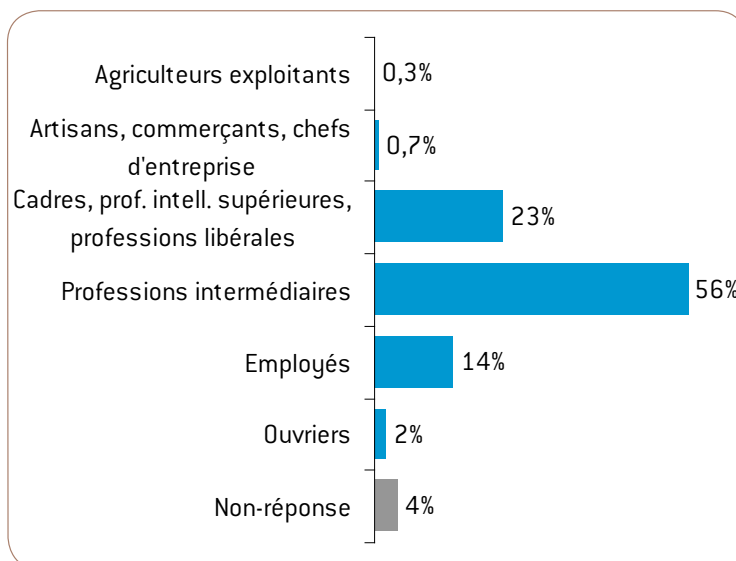
	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi à 30 mois	Evolution
Temps complet	97%	95%	96%	↗ (+1%)
Temps partiel	3%	5%	4%	↘ (-20%)
Total	100%	100%	100%	

C. CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES (CSP)

56% des diplômés appartiennent à la **CSP « professions intermédiaires »**.

23% accèdent au statut « cadres, professions intellectuelles supérieures, professions libérales ».

14% sont « employés ».

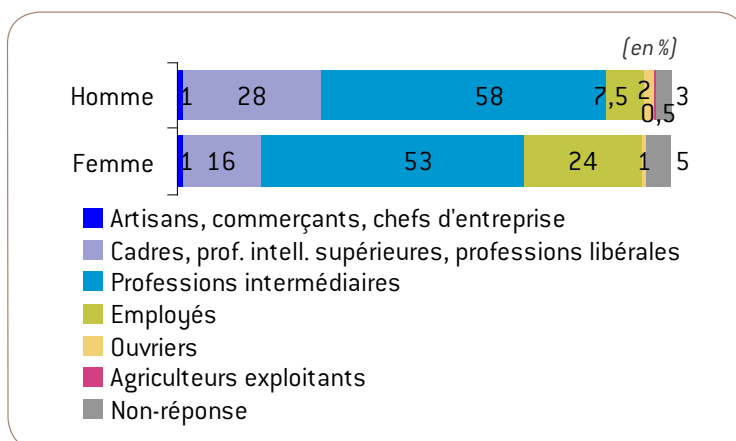


→ Les différences de statut persistent entre les hommes et les femmes.

Le taux d'emploi « cadres, professions intellectuelles supérieures, professions libérales » est nettement plus élevé chez les hommes (28% contre 16% chez les femmes). De la même façon, les hommes sont plus nombreux à détenir le statut « profession intermédiaire » (58% contre 53% des femmes).

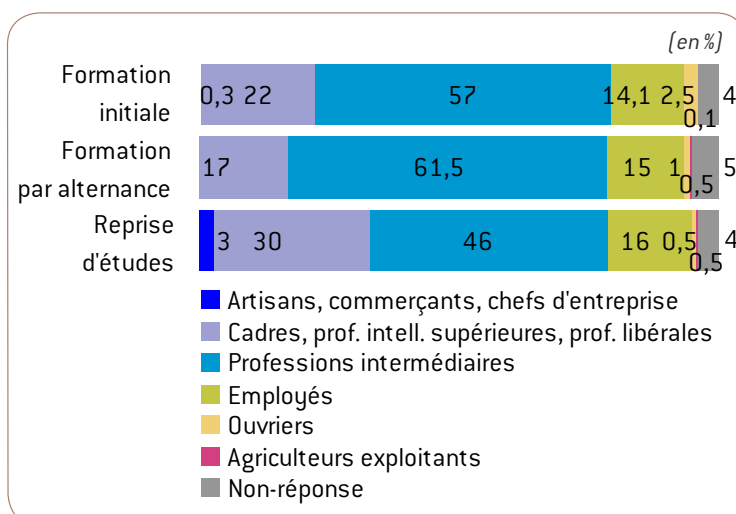
À l'inverse, les femmes sont plus nombreuses à occuper un poste d'« employé » (24% contre 7,5% des hommes).

Ainsi, 71% des postes d'« employés » sont occupés par une femme.

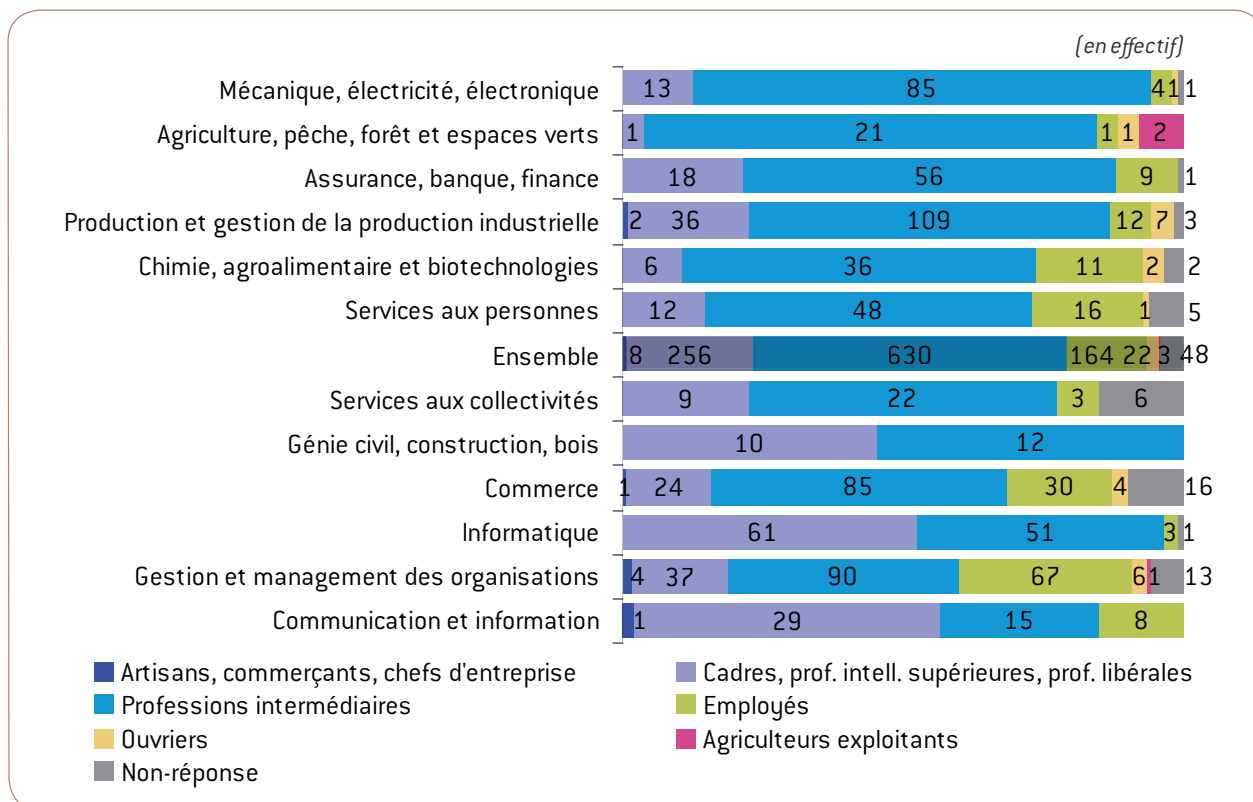


→ On observe des disparités en fonction du régime d'inscription en Licence professionnelle.

En effet, l'accès au statut « cadres, professions intellectuelles supérieures, professions libérales » est plus fréquent chez les individus ayant repris des études (30%) et chez ceux issus de la formation initiale (22%). Ce taux est plus faible (16%) pour les diplômés ayant réalisé leur formation en alternance (17%).



→ La catégorie socioprofessionnelle de l'emploi diffère en fonction des secteurs professionnels.



Au moins deux-tiers des diplômés occupent un emploi de « profession intermédiaire » dans les secteurs suivants :

- « Mécanique, électricité, électronique » [82%],
- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » [81%],
- « Assurance, banque, finance » [67%].

Plus de 4 diplômés sur 10 occupent un poste de « cadre, profession intellectuelle supérieure, profession libérale » dans les secteurs suivants :

- « Communication et information » [55%],
- « Informatique » [53%],
- « Génie civil, construction, bois » [45%].

La part des postes d'« employés » est nettement supérieure à la moyenne dans les secteurs suivants :

- « Gestion et management des organisations » [31%],
- « Services aux personnes » [20%],
- « Commerce » [19%],
- « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies » [19%].

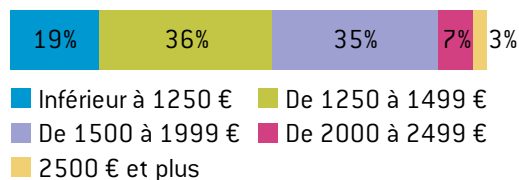
D. SALAIRE NET MENSUEL

Les informations relatives au salaire net mensuel sont calculées uniquement pour les diplômés exerçant un emploi à temps complet en décembre 2009 et ayant indiqué leur salaire.

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, les diplômés perçoivent **un salaire net mensuel médian de 1450 €** (1500 € sur le plan national).

Il est identique à celui observé pour les diplômés 2006.

Le salaire net mensuel moyen s'élève à 1511 €.

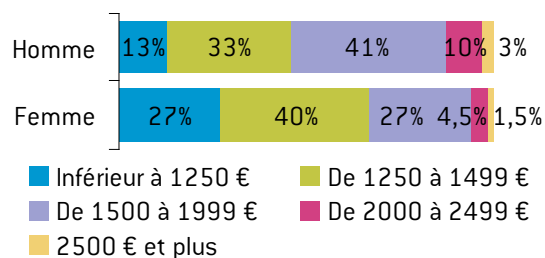


→ Pour les diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après la Licence professionnelle, le salaire net mensuel médian est de 1400 €.

→ Des salaires plus élevés pour les hommes...

46% des hommes perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1500 € contre 67% des femmes.

Le salaire net mensuel médian pour un homme atteint 1500 € alors qu'il est de 1350 € pour une femme.

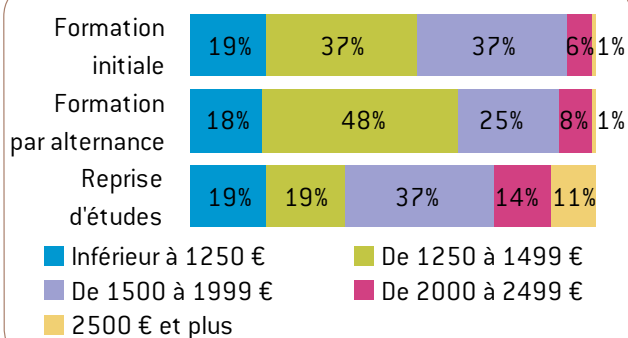


→ ...pour les individus ayant repris des études

Le salaire net mensuel médian est de 1419 € pour les répondants issus de la formation initiale.

Il s'élève à 1380 € pour les diplômés ayant opté pour l'alternance.

Chez les diplômés ayant suivi leur Licence professionnelle dans le cadre d'une reprise d'études, il atteint 1550 €.



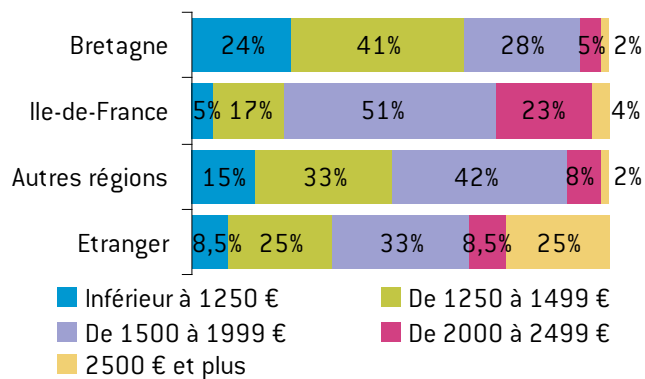
On note également de fortes disparités si on compare les classes de salaire. Ainsi, 66% des diplômés ayant opté pour une formation en alternance perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1500 € contre 56% des diplômés issus de la formation initiale. Ce taux chute à 38% pour les individus inscrits en Licence professionnelle dans le cadre d'une reprise d'études.

→ ... en Ile-de-France

Le salaire net mensuel médian atteint 1700 € en Ile-de-France.

Il atteint seulement 1396 € en Bretagne et 1500 € dans les autres régions.

À l'étranger, il s'élève à 1650 €.

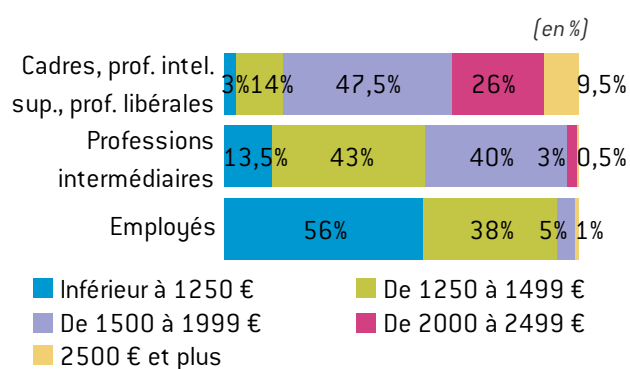


→ ... pour les « cadres, professions intellectuelles supérieures, professions libérales »

Le salaire net mensuel médian des « cadres, professions intellectuelles supérieures, professions libérales » s'élève à 1780 €.

Il est de 1409 € pour les postes de « professions intermédiaires ».

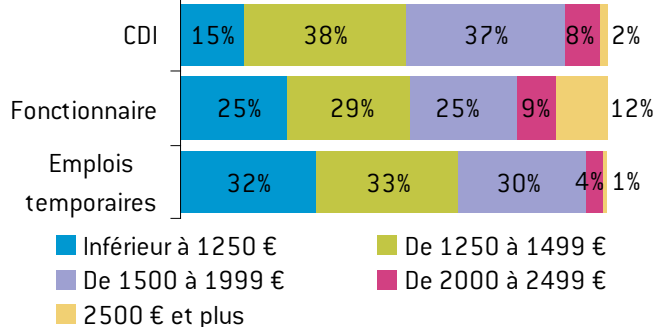
Il atteint seulement 1200 € pour les « employés ».

→ On observe peu de disparités en fonction du type de contrat de travail^[20].

Le salaire net mensuel médian des diplômés en CDI atteint 1450 €.

Chez les titulaires de la fonction publique, il s'élève à 1400 €.

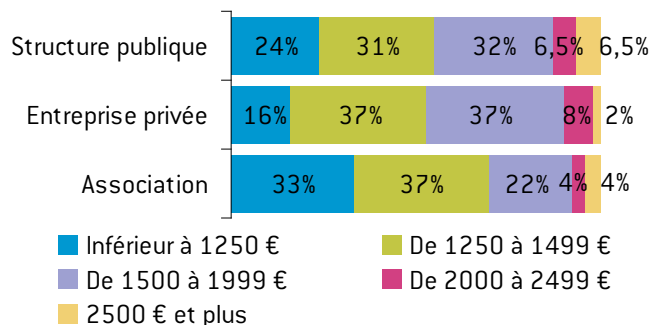
Pour ceux en « emplois temporaires », il est de 1350 € par mois.

→ Le salaire net mensuel médian varie peu en fonction du type de structure^[21].

Il s'élève à 1450 € dans les entreprises privées.

Dans le secteur public, il atteint 1404 €.

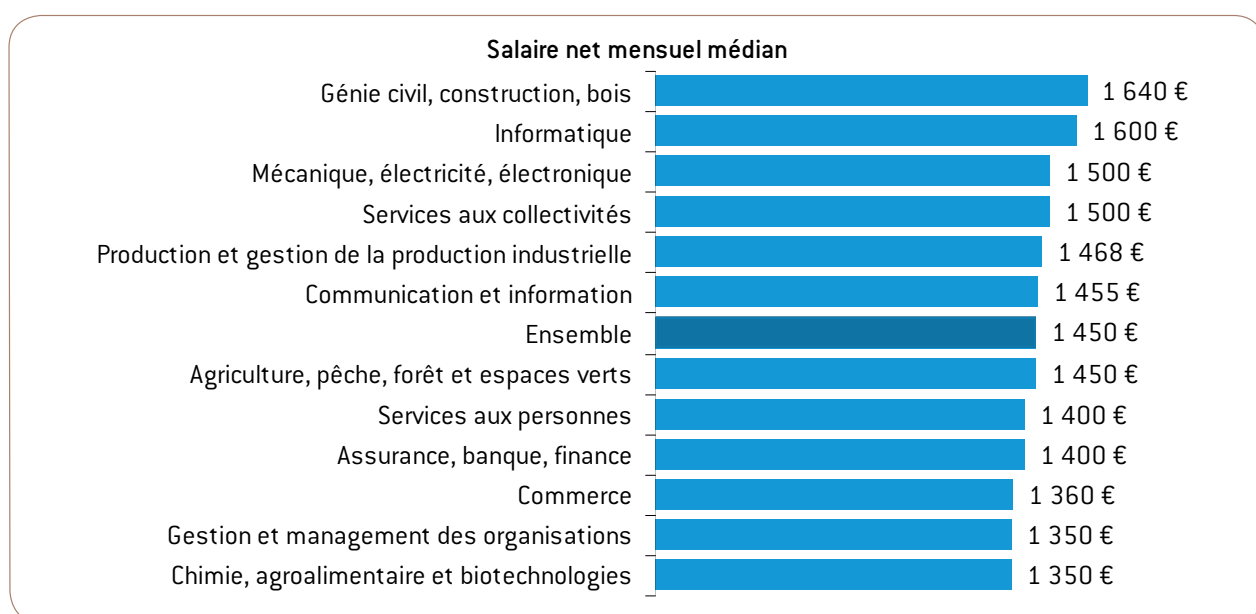
Il est de 1340 € dans le milieu associatif.



[20] Les modalités portant sur des effectifs faibles ne sont pas représentées dans ce graphique.

[21] Les modalités portant sur des effectifs faibles ne sont pas représentées dans ce graphique.

→ La rémunération varie en fonction des secteurs professionnels. Toutefois, l'écart entre le salaire le plus élevé et le plus faible s'est resserré (290 €) par rapport à la promotion 2006 (550 €).



Les domaines où le salaire net mensuel médian est le plus élevé sont :

- « Génie civil, construction, bois » (1640 €),
- « Informatique » (1600 €).

En revanche, il est inférieur à 1400 € dans les secteurs suivants :

- « Commerce » (1360 €),
- « Gestion et management des organisations » (1350 €),
- « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies » (1350 €).

→ Le tableau ci-dessous présente le salaire net mensuel médian en fonction des 2 groupes de diplômés suivants :

- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (54%),
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi (46%). Figurent dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de leur 1^{er} emploi et de l'emploi exercé 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle.

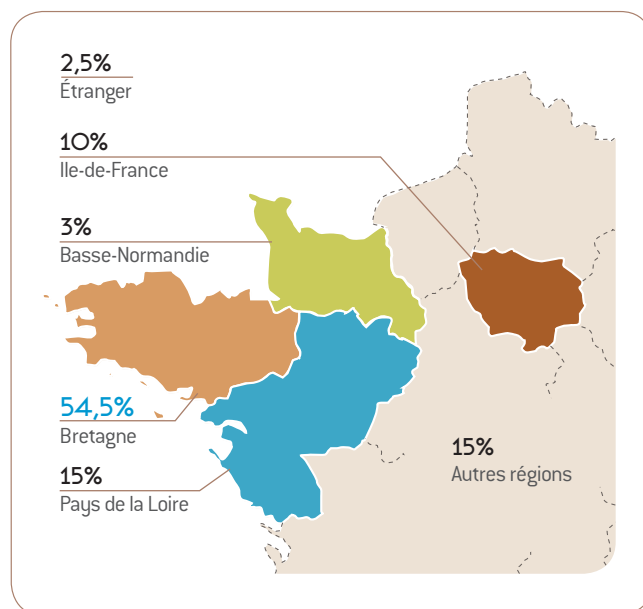
	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi à 30 mois	Evolution
Salaire net mensuel médian	1490 €	1250 €	1400 €	↗ (+12%) (+150€)

Parmi les diplômés ayant changé d'emploi, le salaire net mensuel médian a augmenté de 150 € entre le 1^{er} emploi et l'emploi en décembre 2009. Toutefois, malgré cette nette progression, leur salaire net mensuel médian reste inférieur à celui observé chez les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi au moment de l'enquête.

IV // LIEU D'EXERCICE DE L'EMPLOI

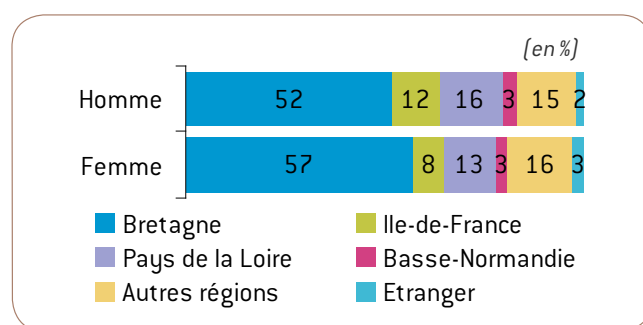
A. LOCALISATION DE L'EMPLOI

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, **54,5%** des diplômés exercent leur **emploi en Bretagne**⁽²²⁾. Les régions limitrophes regroupent 18% des répondants. La région Ile-de-France attire 10% des diplômés.



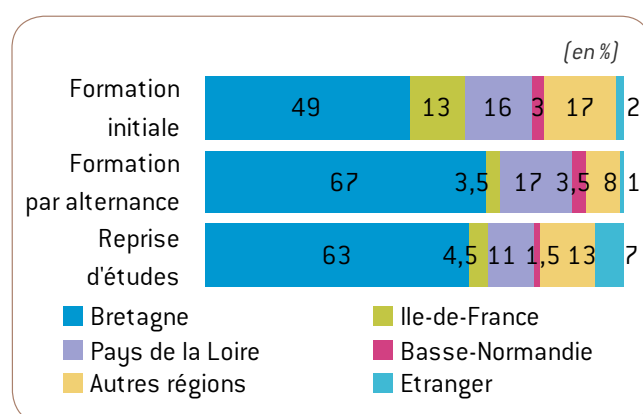
→ On observe quelques disparités en fonction de la variable « sexe ».

Les femmes sont plus nombreuses à exercer en Bretagne (57% contre 52% pour les hommes). En revanche, la part des hommes travaillant en Ile-de-France est plus élevée (12% contre 8% pour les femmes). Ils sont également plus nombreux à travailler dans la région Pays de la Loire (16% contre 13% pour les femmes).



→ Le lieu d'exercice de l'emploi varie nettement selon le régime d'inscription en Licence professionnelle.

Si la part des diplômés travaillant en dehors de la Bretagne est relativement importante chez les diplômés issus de la formation initiale (51%), elle est nettement plus faible pour les diplômés ayant repris des études (37%) et pour ceux inscrits en alternance (33%).



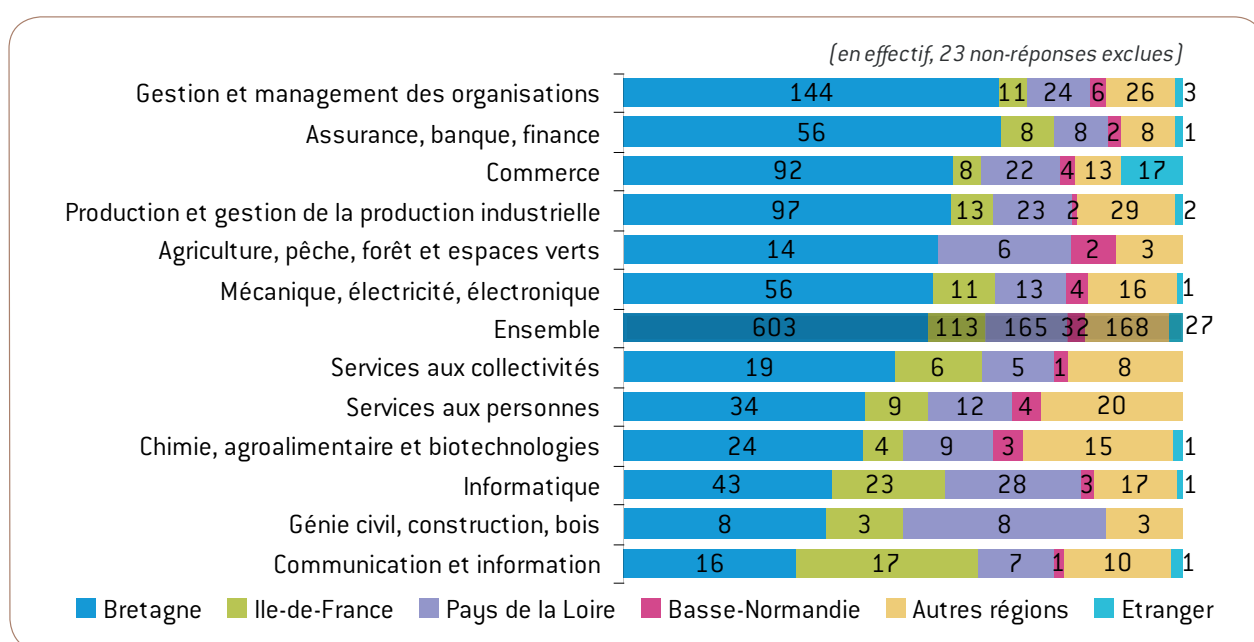
(22) Dont 17% en Ile-et-Vilaine, 17% dans le Finistère, 11,5% dans le Morbihan, et 9% dans les Côtes-d'Armor.

Deux hypothèses peuvent apporter un éclairage concernant cette disparité :

- Les diplômés ayant repris des études sont plus âgés⁽²³⁾. Leur vie familiale peut donc constituer un frein à une éventuelle mobilité géographique. Concilier vie professionnelle et vie familiale devient un critère important dans le choix d'un emploi.
- De plus, avant d'entrer en Licence professionnelle, ils avaient déjà acquis une expérience professionnelle qui les a probablement aidés à développer un réseau, leur permettant de trouver rapidement un emploi au niveau local.

On notera également que deux-tiers des diplômés inscrits en formation en alternance exercent leur activité professionnelle en Bretagne. Ce taux élevé peut s'expliquer notamment par le fait que 41% des diplômés inscrits en alternance et travaillant en Bretagne ont obtenu leur emploi grâce aux contacts pendant la Licence professionnelle (stages, contrats salariés...).

→ Nous observons également d'importantes disparités selon le secteur professionnel.



Dans les domaines suivants, 2 diplômés sur 3 s'insèrent en Bretagne :

- « Gestion et management des organisations »,
- « Assurance, banque, finance ».

Les diplômés les plus nombreux à travailler en dehors de la Bretagne sont issus des secteurs suivants :

- « Communication et information » [69% travaillent en dehors de la Bretagne],
- « Génie civil, construction, bois » [64%],
- « Informatique » [63%].

L'emploi en Ile-de-France est particulièrement répandu dans les domaines suivants :

- « Communication et information » [33%],
- « Informatique » [20%].

Notons également que 11% des diplômés issus du secteur de formation « Commerce » travaillent à l'étranger, soit 17 individus. 13 d'entre eux sont de nationalité étrangère.

[23] Rappelons que lors de l'obtention de la Licence professionnelle, leur âge médian était de 33 ans.

→ Les caractéristiques de l'emploi varient en fonction de sa localisation^[24].

Caractéristiques	Localisation	Bretagne	Ile-de-France	Autres régions	Ensemble
Type de contrat de travail					
Emplois « stables »		84,5%	85,7%	80%	83%
Emplois « temporaires »		14,8%	11,6%	18%	16%
Autre		0,7%	2,7%	2%	1%
Total		100%	100%	100%	100%
Temps de travail					
Temps complet		96%	99%	96%	96%
Temps partiel		4%	1%	4%	4%
Total		100%	100%	100%	100%
Catégories socioprofessionnelles					
Agriculteurs exploitants		0,3%		0,3%	0,3%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise		1%		1%	0,7%
Cadres, professions intellectuelles supérieures, professions libérales		15%	48%	27%	23%
Professions intermédiaires		60%	44%	55%	56%
Employés		17%	4%	13%	14%
Ouvriers		2,7%		1%	2%
Non-réponse		4%	4%	2,7%	4%
Total		100%	100%	100%	100%
Salaire					
Salaire net mensuel médian		1396 €	1700 €	1500 €	1450 €

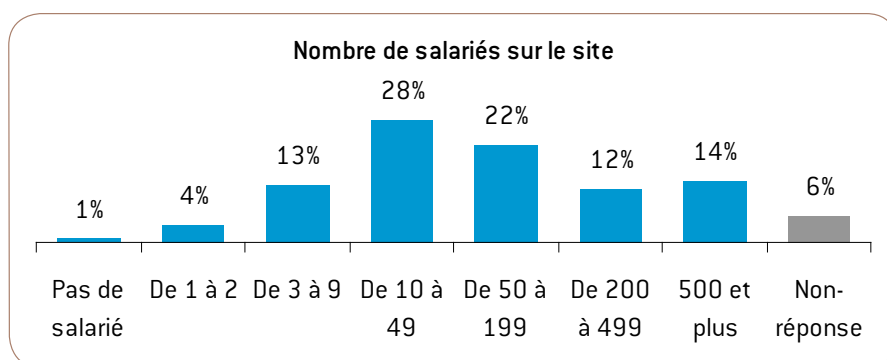
Les conditions d'insertion sont plus favorables pour les diplômés travaillant en Ile-de-France. Outre le fait qu'ils sont nettement mieux rémunérés, quasiment tous les diplômés travaillent à temps complet. De plus, c'est également dans cette région que le taux d'emplois « cadres, professions intellectuelles supérieures, professions libérales » est le plus élevé (48%). Le taux d'emplois « stables » en Bretagne (84,5%) se rapproche de celui observé chez les diplômés travaillant en région parisienne (85,7%). En revanche, dans les autres régions françaises, il est nettement plus faible (80%).

[24] Nous n'avons pas représenté dans ce tableau les emplois à l'étranger car l'effectif est réduit (27 diplômés). Les régions Pays de la Loire et Basse-Normandie ont été regroupées dans l'item « autres régions ».

B. TAILLE DU SITE OÙ L'EMPLOI EST EXERCÉ

46% des diplômés travaillent sur un site de moins de 50 salariés.

26% travaillent sur un site comprenant 200 salariés et plus.

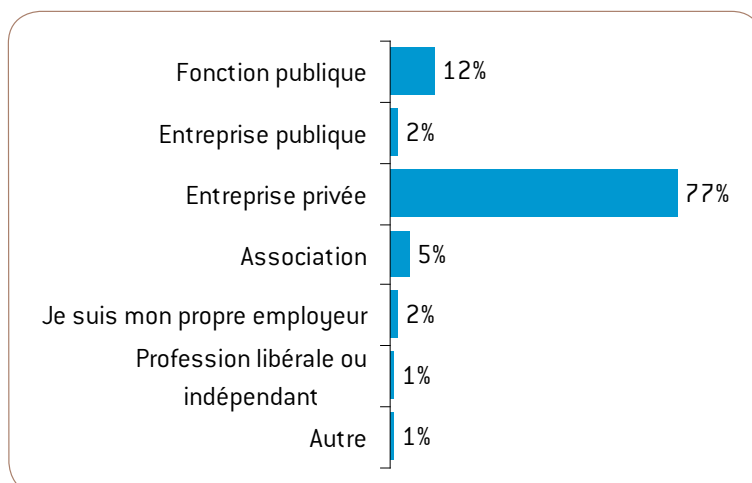


C. TYPE DE STRUCTURE

77% des diplômés ont été recrutés par une **entreprise privée**.

14% travaillent dans le secteur public.

5% exercent leur activité professionnelle dans le milieu associatif.

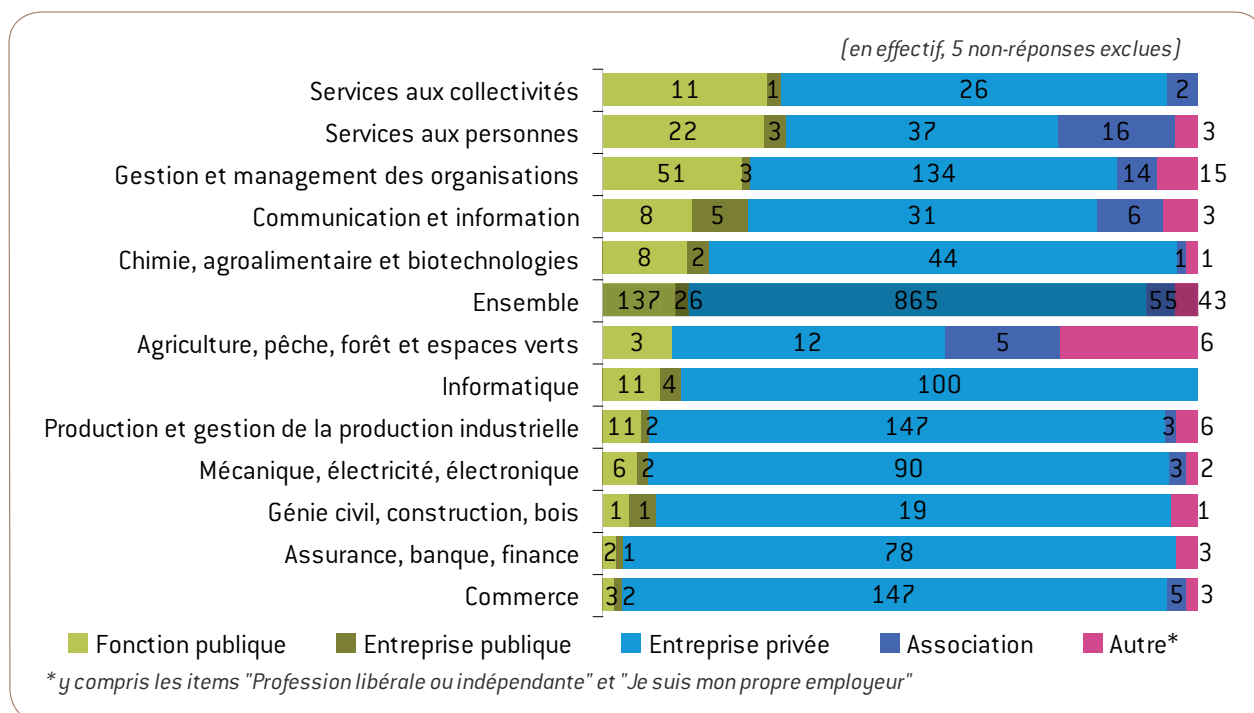


→ On n'observe pas de différences en fonction de la variable « sexe ».

→ Le type de structure varie nettement en fonction du régime d'inscription en Licence professionnelle :

- Les principaux employeurs des diplômés issus de la formation initiale sont les entreprises privées (79%) et la fonction publique (11%).
- Près de 9 diplômés sur 10 ayant opté pour une formation en alternance (89%) travaillent dans une entreprise privée.
- À l'inverse, seuls 57% des individus en reprise d'études exercent dans une entreprise privée. Un quart des diplômés travaillent dans la fonction publique. Ils sont surreprésentés dans le milieu associatif (8%). Notons également que 5% d'entre eux déclarent être leur propre employeur.

→ On relève de nettes disparités en fonction des secteurs professionnels.



Les emplois dans une entreprise privée sont surreprésentés dans les secteurs suivants :

- « Assurance, banque, finance » (93%),
- « Commerce » (92%),
- « Mécanique, électricité, électronique » (87%),
- « Production et gestion de la production industrielle » (87%),
- « Informatique » (87%).

Le taux de diplômés travaillant dans la fonction publique dépasse les 20% dans les secteurs :

- « Services aux collectivités » (27,5%),
- « Services aux personnes » (27%),
- « Gestion et management des organisations » (23,5%).

Les secteurs où le secteur associatif est le plus représenté sont :

- « Services aux personnes » (20%),
- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » (19%),
- « Communication et information » (11%).

D. DOMAINE D'ACTIVITÉ DE L'EMPLOYEUR

L' « Industrie » emploie 15% des diplômés. Il s'agit principalement d'entreprises dans le secteur de l' « Industrie agro-alimentaire » (6,7%), de l' « Industrie automobile et fabrication de matériels de transport » (2,8%) et de l' « Industrie chimique, pharmaceutique et cosmétiques » (2,6%).

Nous trouvons ensuite le secteur « Assurance, banque et organismes financiers » (11,9%). Ce sont majoritairement des établissements bancaires et des organismes financiers (10%).

Arrive en 3^{ème} position le domaine « Marketing, commerce, vente » (10,1%).

Le secteur « Administration publique et défense » emploie 7,9% des diplômés.

7,5% des diplômés travaillent dans le domaine « Informatique », principalement dans les secteurs « Informatique : services aux entreprises » (4,1%) et « Informatique : conception, développement » (2,5%).

Domaines d'activité de l'employeur	
Industrie	15%
Assurance, banque et organismes financiers	11,9%
Marketing, commerce, vente	10,1%
Administration publique et défense	7,9%
Informatique	7,5%
Autre	5,5%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,8%
Construction, bâtiment et travaux publics	4,7%
Activités de services administratifs et de soutien	3,1%
Médecine, hôpitaux, laboratoire d'analyses	3%
Agriculture	3%
Enseignement	2,9%
Fabrication de machines et équipements	2,8%
Transports et entreposage	2,7%
Métallurgie et travail des métaux	2,2%
Hébergement et restauration	2%
Arts, activités culturelles, sportives et de loisir	1,8%
Génie climatique	1,6%
Maintenance	1,5%
Secteur associatif, ONG	1,3%
Action sociale	1,2%
Production et distribution d'eau, d'électricité et de gaz	1,2%
Tourisme	1,2%
Recherche-développement scientifique	1,1%
Total (18 non-réponses exclues)	100%

V // ENCADREMENT D'UNE ÉQUIPE

2 diplômés sur 10 ont la **responsabilité d'une équipe**. Cet indicateur est identique à celui observé chez les diplômés 2006.

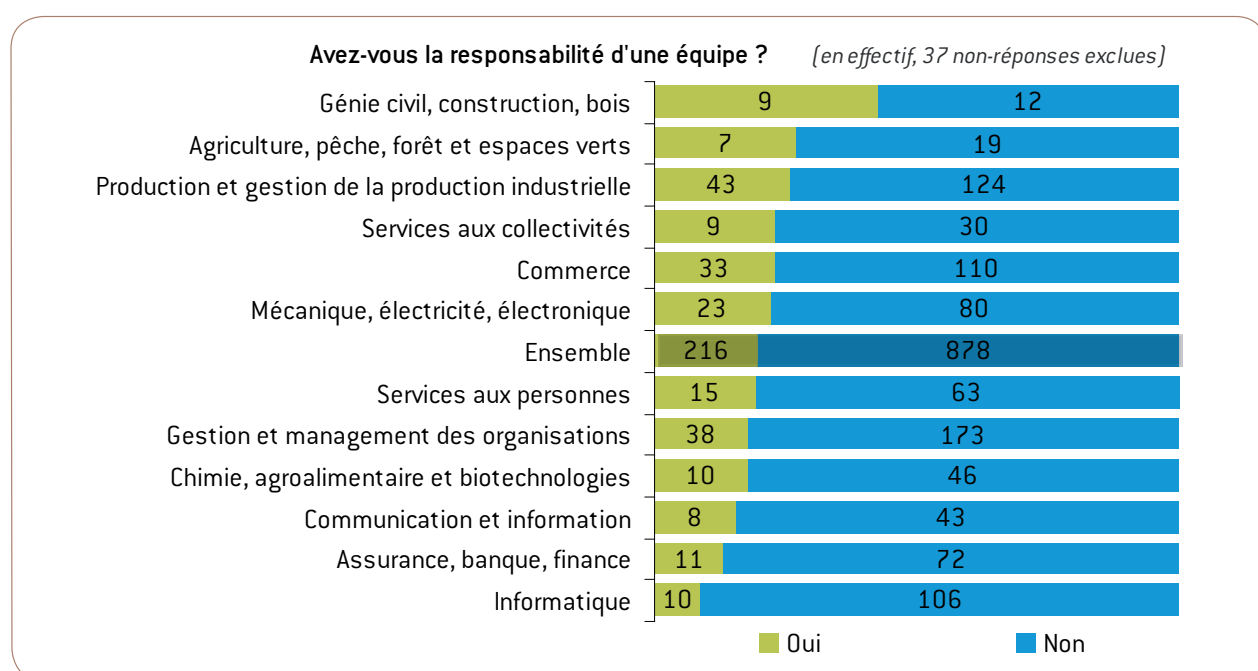
La taille médiane d'une équipe est de 5 personnes, responsable compris.

→ Les hommes sont plus nombreux à encadrer une équipe : 23% contre 16% des femmes.

→ Les diplômés issus de l'alternance et ceux ayant repris des études se situent au-dessus de la moyenne (20%) : respectivement 22% et 27%.

En revanche, les diplômés inscrits en formation initiale sont moins nombreux à encadrer une équipe (17%).

→ On observe des disparités en fonction des secteurs professionnels.



Ainsi, plus de 4 diplômés sur 10 sont responsables d'une équipe dans le secteur « Génie civil, construction, bois » (43% mais seulement 9 individus concernés).

Les secteurs où le taux de diplômés ayant la responsabilité d'une équipe est le plus faible sont :

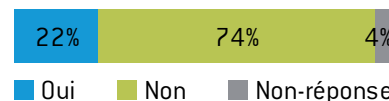
- « Communication et information » (16%),
- « Assurance, banque, finance » (13%),
- « Informatique » (9%).

VI // PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

74% des diplômés en activité professionnelle **ne recherchent pas d'emploi**.

À l'inverse, bien qu'en situation de travail, **22% recherchent un emploi**.

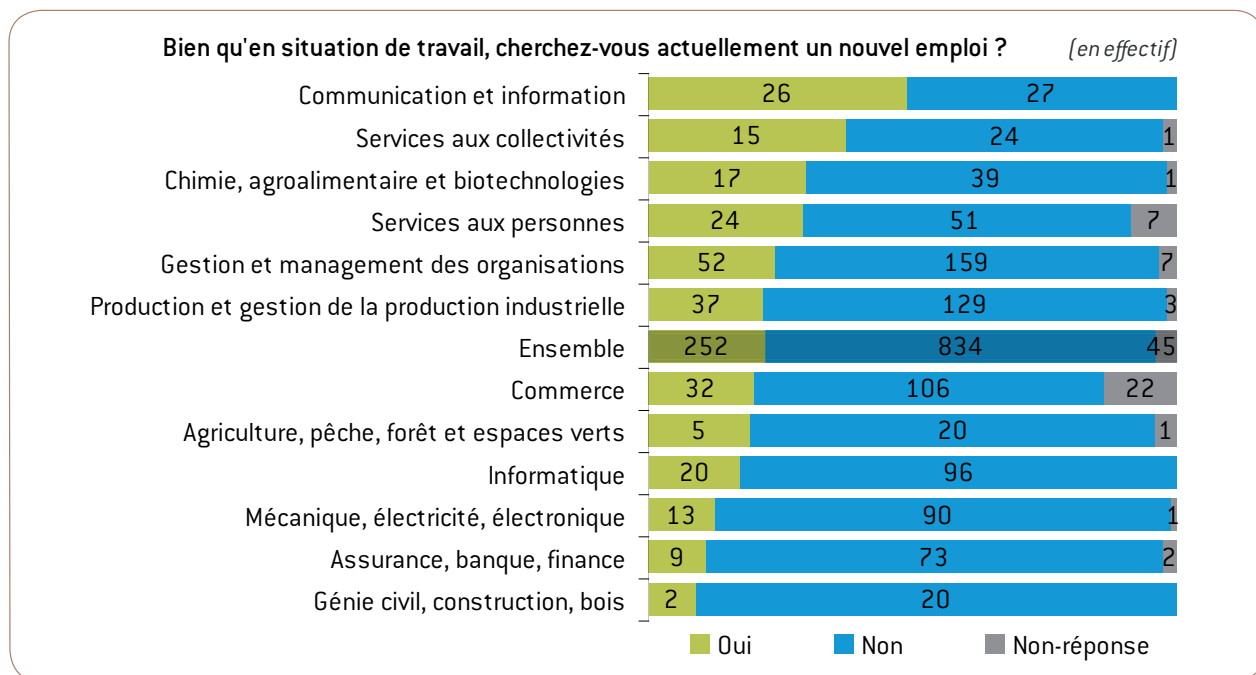
Bien qu'en situation de travail, cherchez-vous actuellement un nouvel emploi ?



→ 22% des diplômés ayant interrompu leurs études après la Licence professionnelle ne sont pas à la recherche d'un nouvel emploi. Ce taux atteint 24% sur le plan national.

→ On n'observe pas de disparités en fonction de la variable « sexe ».

→ Les perspectives professionnelles varient fortement en fonction des secteurs professionnels.



Ainsi, plus d'1 diplômé sur 4 sont à la recherche d'un nouvel emploi dans les secteurs suivants :

- « Communication et information » {49%},
- « Services aux collectivités » {37,5%},
- « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies » {30%},
- « Services aux personnes » {29%}.

En revanche, moins de 15% des diplômés cherchent un nouvel emploi dans les secteurs suivants :

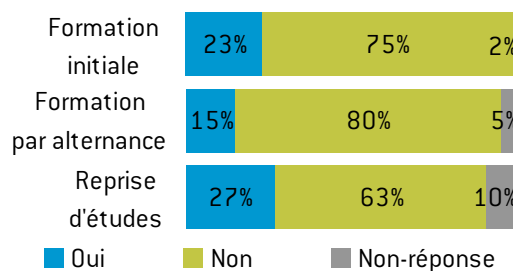
- « Mécanique, électricité, électronique » {12,5%},
- « Assurance, banque, finance » {11%},
- « Génie civil, construction, bois » {9%}.

→ On constate d'importantes variations en fonction du régime d'inscription.

23% des diplômés inscrits en formation initiale recherchent un nouvel emploi. Ce taux s'élève à 27% pour les diplômés ayant repris des études.

Il est nettement plus faible pour les diplômés ayant choisi une formation en alternance (15%).

Bien qu'en situation de travail, cherchez-vous actuellement un nouvel emploi ?



→ Les perspectives d'avenir professionnel varient fortement selon les conditions d'exercice de l'emploi :

- Selon le type de contrat de travail

44% des diplômés exerçant un emploi « temporaire » recherchent un nouvel emploi. Ce taux atteint seulement 18% pour les emplois « stables ».

- Selon la durée du temps de travail

42% des individus travaillant à temps partiel recherchent un nouvel emploi (seulement 21% pour les emplois à temps complet).

- Selon la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi

La recherche d'un nouvel emploi concerne 44% des « ouvriers » et 29% des « employés ». Ce taux est nettement plus faible chez les « professions intermédiaires » (20%) et les « cadres, professions intellectuelles supérieures, professions libérales » (21%).

→ Les motifs de recherche d'emploi les plus fréquemment évoqués sont :

- Obtenir un emploi stable (23%),
- Percevoir un salaire plus élevé (21%),
- Evoluer professionnellement (responsabilités, statut, compétences...) (15%),
- Raisons géographiques (15%),
- Trouver un emploi en adéquation avec la Licence professionnelle (8%),
- Avoir de meilleures conditions de travail (7%) ...

VII // REGARD SUR L'EMPLOI EXERCÉ

A. ADÉQUATION ENTRE LE SALAIRE ET LE NIVEAU DE QUALIFICATION

Concernant l'adéquation entre le salaire et le niveau de qualification, les avis sont partagés.

En effet, 47% estiment que leur salaire n'est pas en adéquation avec leur niveau de qualification.

À l'inverse, 45% trouvent que leur salaire correspond à leur niveau de qualification.

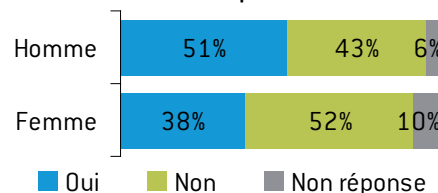
Toutefois, il convient de lire ces résultats avec précaution car le taux de non-réponse relativement élevé peut biaiser quelque peu ces données.

→ Si 51% des hommes estiment que leur salaire correspond à leur niveau de qualification, c'est le sentiment inverse qui ressort chez les femmes. En effet, pour 52% d'entre elles, leur salaire n'est pas en adéquation avec leur niveau de qualification. Ceci peut être mis en relation avec le salaire net mensuel médian qui est plus élevé chez les hommes (1500 € contre 1350 €).

Votre salaire est-il en adéquation avec votre niveau de qualification ?



Votre salaire est-il en adéquation avec votre niveau de qualification ?



B. ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LA SPÉCIALITÉ DE LICENCE PROFESSIONNELLE

Pour **68%** des répondants, **l'emploi exercé correspond à la spécialité de la Licence professionnelle**.

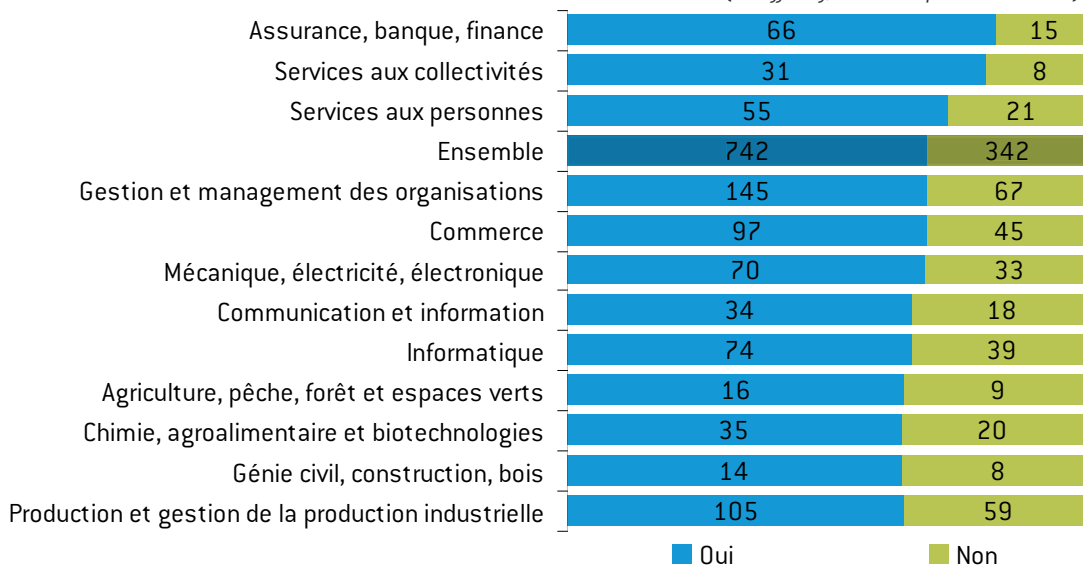
→ On n'observe pas de disparités en fonction de la variable « sexe ».

→ Le taux d'adéquation entre l'emploi et la spécialité de Licence professionnelle varie peu en fonction des secteurs professionnels (entre 64% et 72%) à l'exception des domaines suivants :

- « Assurance, banque, finance » (81%),
- « Services aux collectivités » (79%).

Votre emploi est-il en adéquation avec votre spécialité de Licence professionnelle ?

(en effectif, 47 non-réponses exclues)



→ On observe des disparités en fonction du régime d'inscription en Licence professionnelle.

En effet, le taux d'adéquation est plus faible pour les diplômés inscrits en formation initiale : 65% contre 78% pour les individus ayant opté pour une formation en alternance et 76% pour ceux ayant repris des études.

C. LIENS ENTRE LA LICENCE PROFESSIONNELLE ET L'EMPLOI ACTUEL

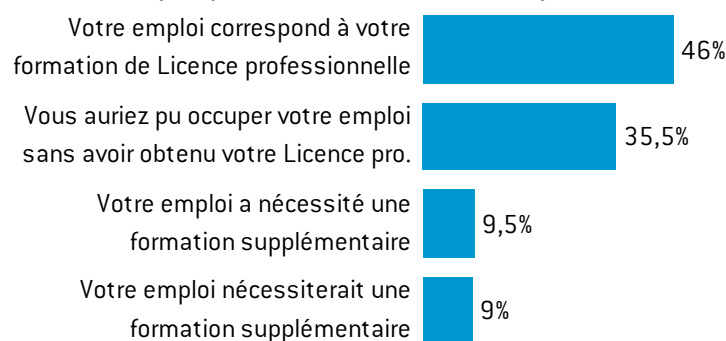
Pour cette question, les réponses peuvent être biaisées pour les diplômés ayant suivi une formation après la Licence professionnelle. C'est pourquoi les résultats suivants portent uniquement sur le groupe des diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après la Licence professionnelle.

Pour **46%** des répondants, **l'emploi exercé est en adéquation avec la formation de Licence professionnelle** (40,5% sur le plan national).

Notons que 35,5% déclarent qu'ils auraient pu occuper leur emploi actuel sans avoir obtenu la Licence professionnelle.

Pour 18,5%, l'emploi occupé a nécessité ou nécessiterait une formation supplémentaire.

Parmi les propositions suivantes, quelle est celle qui vous semble la plus proche de votre situation d'emploi ?



(concerne uniquement les diplômés en emploi n'ayant pas poursuivi d'études après la Licence pro.)

Chapitre V

LA RECHERCHE
D'EMPLOI

107 diplômés (8%) recherchent un emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle. L'effectif étant réduit, les résultats sont présentés en effectif.

Sur l'ensemble des diplômés en recherche d'emploi, 77 individus (72%) n'ont pas poursuivi d'études après la Licence professionnelle.

23 individus (21%) ont poursuivi deux années d'études dès la sortie de la Licence professionnelle, en 2007-2008 et 2008-2009. Parmi eux, 16 n'ont exercé aucune activité professionnelle depuis l'obtention de la Licence professionnelle.

2 personnes (2%) ont poursuivi une année d'études immédiatement après la Licence professionnelle (2007-2008).

5 diplômés (5%) ont repris une année d'études en 2008-2009.

Sur l'ensemble des diplômés en recherche d'emploi en décembre 2009, 23 diplômés n'ont exercé aucun emploi depuis l'obtention de la Licence professionnelle. Parmi eux, 16 ont poursuivi deux années d'études immédiatement après l'obtention de la Licence professionnelle. 5 n'ont pas poursuivi d'études et sont donc présents sur le marché de l'emploi depuis juin 2007.

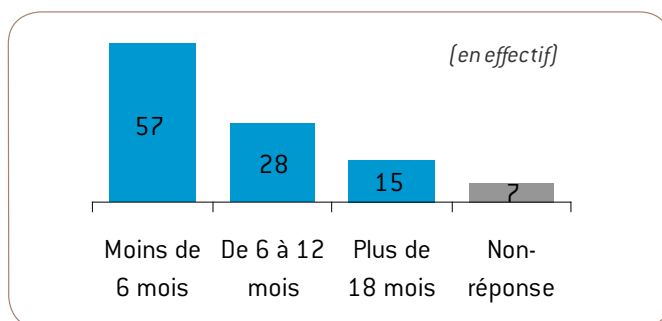
Les diplômés à la recherche d'un emploi ont envoyé en moyenne 49 candidatures (médiane = 30). Ils ont passé en moyenne 4 entretiens (médiane = 2).

I // DURÉE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

57 docteurs sont à la recherche d'un emploi depuis moins de 6 mois (53%).

Pour 15 diplômés (14%), la période de chômage est supérieure à 18 mois.

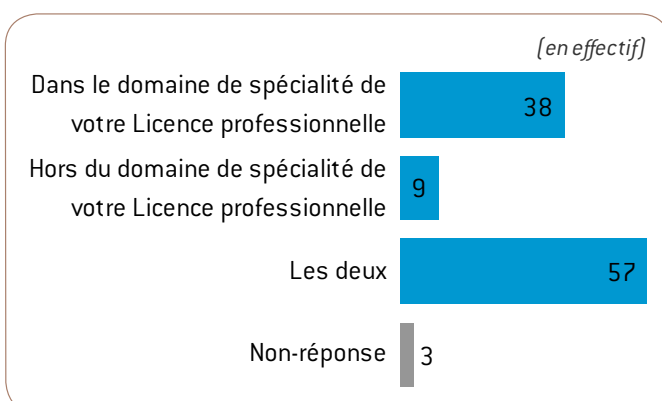
La durée médiane de recherche d'emploi est de 4 mois.



II // DOMAINE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

57 docteurs (53%) recherchent un emploi dans le domaine de spécialité de leur Licence professionnelle et également en dehors de leur domaine.

38 individus (36%) ciblent leurs recherches uniquement dans le domaine de spécialité de leur Licence professionnelle.

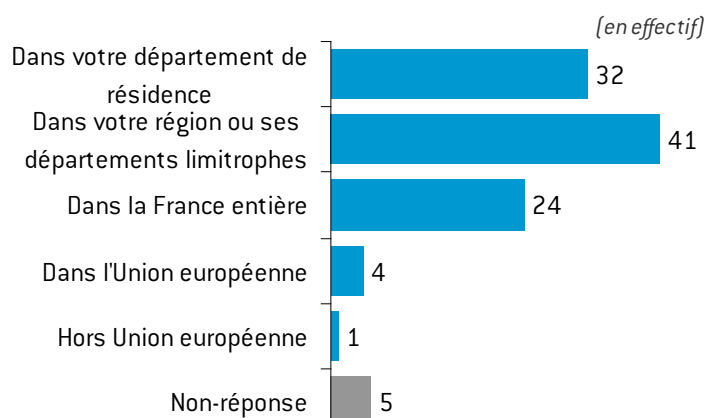


III // LOCALISATION DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

41 diplômés (38%) recherchent un emploi de préférence dans leur région ou ses départements limitrophes.

32 individus (30%) effectuent leurs recherches d'emploi de préférence dans leur département de résidence.

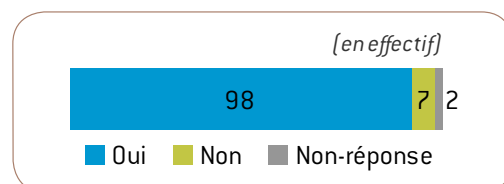
24 diplômés (22%) recherchent de préférence dans la France entière.



IV // ORGANISMES D'AIDE À L'EMPLOI

98 diplômés ont fait appel à des organismes d'aide à l'emploi.

Les principaux organismes cités (plusieurs réponses possibles) sont le Pôle emploi (91 diplômés) et l'APEC (13 individus).



CONCLUSION

1881 diplômés 2007 de Licence professionnelle ont été interrogés sur leur situation 30 mois après l'obtention du diplôme. 1343 individus ont répondu à cette enquête, soit un **taux de réponses de 71%**.

La population répondante est composée de **56% d'hommes** et **44% de femmes**.

53% sont titulaires d'un **Bac général**^[25]. La filière Scientifique est la plus représentée avec 32% des diplômés. Elle est suivie par la filière Economique et Sociale (17%).

43% sont titulaires d'un Bac Technologique. Il s'agit principalement de diplômés possédant un Bac STI (23%) ou un Bac STT (13%).

Avant d'entrer en Licence professionnelle, **89%** des diplômés^[26] avaient obtenu **un diplôme professionnalisant de niveau Bac + 2** (45% un BTS et 44% un DUT). 4% avaient obtenu un L2.

69% des diplômés ont suivi leur Licence professionnelle au titre de la formation initiale. Leur âge médian à l'obtention du diplôme était de 22 ans.

14% avaient opté pour une formation en alternance (14%). Leur âge médian à l'obtention du diplôme était de 22 ans.

17% étaient en situation de reprise d'études : 13% étaient inscrits en formation continue et 4% en VAE. Leur âge médian lors de l'obtention était de 33 ans.

Le **taux de poursuite d'études après la Licence professionnelle** atteint **19%**. Il est supérieur à celui observé chez les diplômés 2006 (15%).

30 mois après l'obtention du diplôme, **84% exercent un emploi**. Ce taux d'emploi est supérieur de 5 points à la moyenne nationale (79%).

Le **taux d'insertion** s'élève à **91%**.

68,5% des diplômés ont trouvé leur **1^{er} emploi dans les 3 mois** qui ont suivi l'obtention de la Licence professionnelle^[27].

Les **contacts établis pendant la Licence professionnelle** (20%) et **l'envoi de candidatures spontanées** (16,9%) sont les principaux moyens d'accéder à l'emploi exercé à 30 mois.

Le **taux d'emplois « stables »** atteint **83%**.

96% des diplômés travaillent à **temps complet**.

56% des diplômés appartiennent à la **CSP « professions intermédiaires »**. 23% accèdent au statut « cadres professions intellectuelles supérieures, professions libérales ». 14% sont « employés ».

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, les diplômés perçoivent un **salaire net mensuel médian de 1450 €**.

54,5% des diplômés exercent leur **emploi en Bretagne**^[28].

Les conditions d'insertion professionnelle varient selon les variables « sexe »^[29] et « secteur professionnel de la Licence pro. » :

- Les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes tant au niveau de la stabilité de l'emploi, du temps de travail, de la catégorie socioprofessionnelle et du salaire. En effet, les hommes sont moins nombreux à occuper un poste d'« employé » (7,5% contre 24% des femmes). Leur salaire net mensuel médian est nettement plus élevé (+150 €). La part des emplois « temporaires » est également plus faible chez les hommes (13% contre 18% chez les femmes).
- De même que pour la promotion 2006, ce sont les diplômés des secteurs « Génie civil, construction, bois », « Informatique », et « Mécanique, électricité, électronique » qui bénéficient globalement des meilleures conditions d'insertion (rémunération, catégorie socioprofessionnelle de l'emploi, stabilité de l'emploi). En revanche, dans les secteurs « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies », « Services aux personnes » et « Gestion et management des organisations », les diplômés connaissent une insertion professionnelle moins favorable.

[25] Concerne uniquement les diplômés inscrits en Licence professionnelle en formation initiale ou en alternance.

[26] Concerne uniquement les diplômés inscrits en Licence professionnelle en formation initiale ou en alternance.

[27] La durée d'accès au 1^{er} emploi est calculée uniquement pour les diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après l'obtention de la Licence professionnelle. Sont exclus de ce calcul les individus qui travaillaient avant la formation de Licence professionnelle et qui ont conservé cet emploi après l'obtention du diplôme.

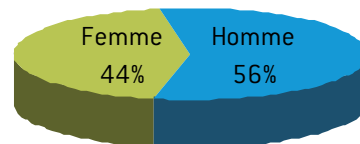
[28] Dont 17% en Ile-et-Vilaine, 17% dans le Finistère, 11,5% dans le Morbihan, et 9% dans les Côtes-d'Armor.

[29] Pour plus de détails, vous pouvez consulter le Zoom concernant la variable « sexe », p 59.

ZOOM SUR LA VARIABLE « SEXE »

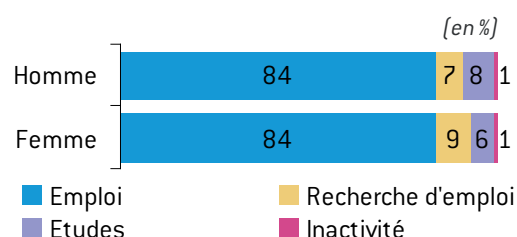
Nous avons examiné les différents items de cette étude en les croisant avec la variable « sexe » afin de rendre compte des éventuelles disparités concernant les conditions d'insertion des hommes et des femmes.

La population répondante est à majorité masculine : 56% d'hommes et 44% de femmes.



SITUATION À 30 MOIS

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, le taux d'emploi est identique chez les hommes et les femmes. Les hommes sont légèrement plus nombreux à poursuivre des études (8% contre 6% des femmes).



TAUX DE CHÔMAGE À 30 MOIS

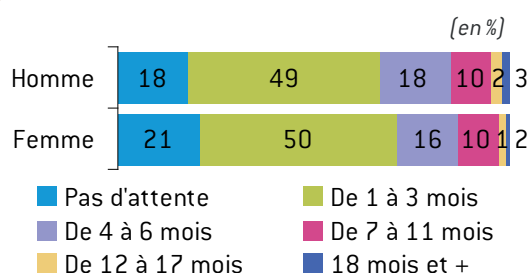
Le taux de chômage à 30 mois est plus élevé chez les femmes : 9,5% contre 8% chez les hommes.

LES POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Le taux de poursuite d'études ne diffère pas selon la variable « sexe ».

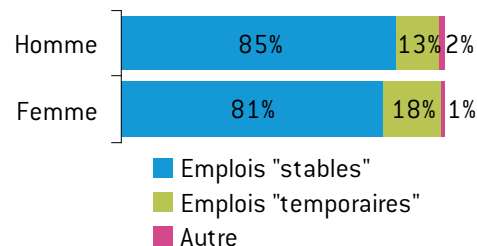
DURÉE DE RECHERCHE DU 1^{ER} EMPLOI

La durée de recherche du 1^{er} emploi^[30] varie peu selon la variable « sexe ». Les femmes sont plus nombreuses à accéder à leur 1^{er} emploi dans les 3 mois suivant l'obtention de la Licence professionnelle (71% contre 67% des hommes).



CONTRAT DE TRAVAIL

La part des emplois « temporaires » est plus élevée chez les femmes : 18% contre 13% chez les hommes.



[30] La durée d'accès au 1^{er} emploi est calculée uniquement pour les diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après l'obtention de la Licence professionnelle. Sont exclus de ce calcul les individus qui travaillaient avant la formation de Licence professionnelle et qui ont conservé cet emploi après l'obtention du diplôme.

DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

La durée du temps de travail diffère selon la variable « sexe ».

En effet, seuls 1% des hommes travaillent à temps partiel. Pour les femmes, ce taux s'élève à 7%.

Sur l'ensemble des emplois à temps partiel, 82,5% sont exercés par une femme.

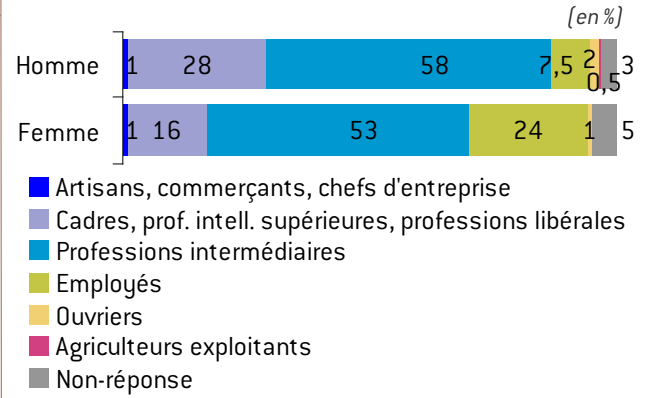
CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Le taux d'emploi « cadres, professions intellectuelles supérieures, professions libérales » est nettement plus élevé chez les hommes (28% contre 16% chez les femmes).

De la même façon, les hommes sont plus nombreux à détenir le statut « profession intermédiaire » (58% contre 53% des femmes).

À l'inverse, les femmes sont plus nombreuses à occuper un poste d'« employé » (24% contre 7,5% des hommes).

Ainsi, 71% des postes d'« employés » sont occupés par une femme.

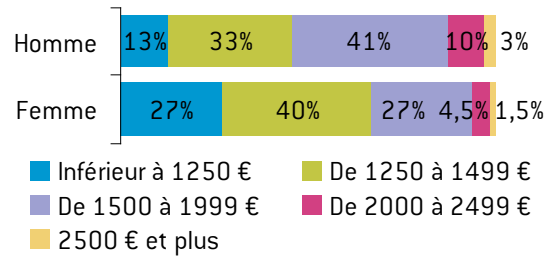


SALAIRE NET MENSUEL

Les informations concernant le salaire net mensuel sont calculées uniquement pour les diplômés travaillant à temps complet et ayant renseigné leur salaire.

Les inégalités salariales perdurent selon la variable « sexe ». 46% des hommes perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1500 € contre 67% des femmes.

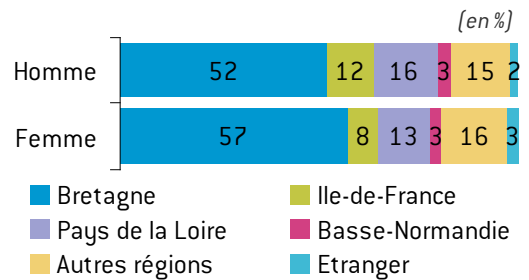
Le salaire net mensuel médian pour un homme atteint 1500 € alors qu'il est de 1350 € pour une femme.



LOCALISATION DE L'EMPLOI

On observe quelques disparités en fonction de la variable « sexe ».

Les femmes sont plus nombreuses à exercer en Bretagne (57% contre 52% pour les hommes). En revanche, la part des hommes travaillant en Ile-de-France est plus élevée (12% contre 8% pour les femmes). Ils sont également plus nombreux à travailler dans la région Pays de la Loire (16% contre 13% pour les femmes).



TYPE DE STRUCTURE

On n'observe pas de disparités selon la variable « sexe ».

DOMAINE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EMPLOYEUR

Dans les domaines d'activité suivants, les femmes sont surreprésentées :

- « Assurance, banque et organismes financiers » (17,5%),
- « Activités de services administratifs et de soutien » (5%),
- « Médecine, hôpitaux, laboratoires d'analyses » (4%),
- « Hébergement et restauration » (3,4%),
- « Action sociale » (2,2%).

Quant aux hommes, ils travaillent davantage dans les domaines suivants :

- « Industrie manufacturière » (16,2%),
- « Construction, bâtiment et travaux publics » (7,7%),
- « Informatique » (10,6%),
- « Fabrication de machines et équipement » (3,9%),
- « Génie climatique » (2,4%),
- « Maintenance » (2,2%).

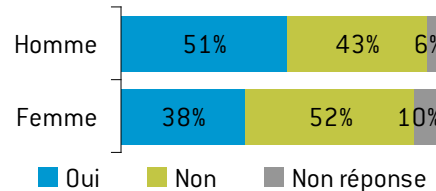
RESPONSABILITÉ D'UNE ÉQUIPE

Les hommes sont plus nombreux à encadrer une équipe : 23% contre 16% des femmes.

ADÉQUATION ENTRE LE SALAIRE ET LE NIVEAU DE QUALIFICATION

La majorité des hommes (51%) estiment que leur salaire correspond à leur niveau de qualification. Ce taux atteint seulement 38% chez les femmes. En effet, pour 52% des femmes, le salaire perçu n'est pas en adéquation avec le niveau de qualification.

Votre salaire est-il en adéquation avec votre niveau de qualification ?



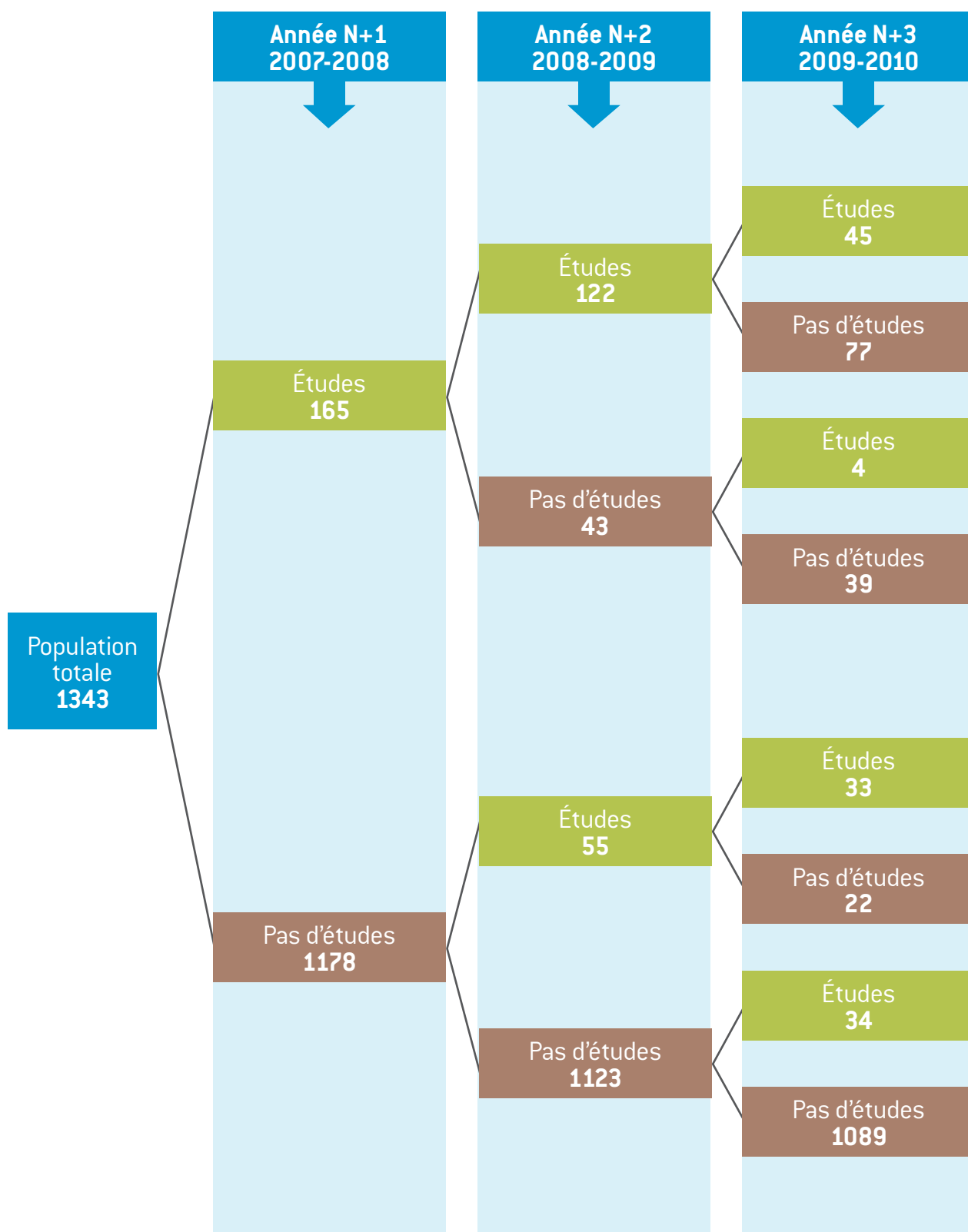
EN CONCLUSION...

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes :

- 85% des hommes occupent un emploi « stable » (contre 81% des femmes),
- 1% des hommes travaillent à temps partiel (7% pour les femmes),
- seuls 7,5% des hommes occupent un poste de type « employé » (contre 24% des femmes),
- leur salaire net mensuel médian est nettement supérieur à celui des femmes (+ 150 €).

ANNEXE //

SCHÉMA RELATIF AUX POURSUITES D'ÉTUDES



Légende :

■ Études l'année indiquée

■ Pas d'études l'année indiquée

GLOSSAIRE

Formation initiale : elle correspond à l'ensemble des connaissances acquises, en principe avant l'entrée dans la vie active, en tant qu'élève, étudiant ou apprenti. La formation initiale constitue la première étape d'un processus de formation/emploi qui va se dérouler tout au long de la vie de l'étudiant.

Formation continue : au-delà de la formation initiale, elle permet aux personnes entrées dans la vie active de continuer à se former tout au long de leur carrière professionnelle. Dans notre étude, il s'agit des personnes en « reprise d'études ».

LMD : La réforme LMD (pour « Licence Master Doctorat ») désigne l'application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. En France, le cursus universitaire français s'articule autour de trois grades : la Licence, le Master et le Doctorat.

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience.

Secteur professionnel : le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a réalisé une classification par secteurs professionnels. Afin de permettre une meilleure lisibilité de l'analyse, les 75 Licences professionnelles bretonnes sont ainsi réparties en 12 secteurs professionnels.

Médiane : la médiane est la valeur centrale qui partage l'échantillon en 2 groupes de même effectif : 50% au dessus et 50% en dessous. Si le salaire net mensuel médian est de 1450 €, cela signifie que 50% gagnent moins de 1450 € et 50% gagnent plus de 1450 €.

Population active : nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi.

Taux de chômage : nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

CSP : Catégorie socioprofessionnelles.

CDI : Contrat à Durée Indéterminée.

CDD : Contrat à Durée Déterminée.

Emploi « stable » : sont considérés comme emplois « stables » les emplois en « CDI », les emplois de « Titulaire de la fonction publique » ainsi que les emplois d'« indépendants ».

Emploi « temporaire » : sont considérés comme emplois « temporaires » les emplois en « CDD », de « Contractuel de la fonction publique » et les emplois « intérimaires ».

DUT : Diplôme Universitaire Technologique.

BTS : Brevet De Technicien Supérieur.

DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales.

DU : Diplôme d'Université.

IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres.

DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies.

DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées.

Pôle emploi : anciennement Agence Nationale Pour l'Emploi.

APEC : Association Pour l'Emploi des Cadres.